

STRATOM

Diagnostic territorial

Océan Indien

Juin 2018



Service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

1 rue Descartes

75231 Paris cedex 05

Note liminaire

L'objectif des diagnostics territoriaux « Strater » est de présenter, sous l'angle d'une vision globale de sites, un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation par une présentation des grands chiffres, des tendances, et de la structuration des acteurs.

Ces documents apportent des éléments de diagnostic sur lesquels les acteurs concernés à différents niveaux peuvent appuyer leurs choix stratégiques en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

Ils font, préalablement à leur publication, l'objet d'échanges avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche concernés.

► Les territoires considérés

Cinq territoires ont été analysés :

Océan Indien (La Réunion, Mayotte) Antilles (Guadeloupe, Martinique) Guyane
Nouvelle-Calédonie Polynésie française

Certains territoires d'Outre-Mer n'accueillent pas de formation d'enseignement supérieur ou de laboratoire de recherche de manière permanente et n'apparaissent pas dans ce diagnostic (Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres australes et antarctiques françaises et Wallis-et-Futuna). Néanmoins ces territoires présentent un intérêt scientifique et restent un terrain d'observation privilégié pour les scientifiques.

► Les données

Ce document est publié en l'état des informations et des analyses disponibles au 1^{er} janvier 2018.

Les éléments fournis ont pour objet de permettre aux acteurs de les analyser au vu de leur contexte propre. Il y a lieu d'être particulièrement attentif aux dates de recueil des données et en tenir compte dans leur interprétation. Des précisions sur les données sont disponibles dans le lexique en fin de document. L'ensemble des données n'étant pas disponibles pour les sites de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie, leur diagnostic territorial concentre l'ensemble des indicateurs disponibles.

Les sources de données proviennent principalement du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de l'INSEE, des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que de l'Institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie (ISEE) et de l'Institut statistique de la Polynésie française (ISPF).

SOMMAIRE

A. VISION SYNTHÉTIQUE DE L'OCÉAN INDIEN	5
1. Les données géographiques et socio-économiques	5
2. Les enjeux spécifiques des sites	10
B. ÉTAT DES LIEUX	11
1. Les institutions, les ressources humaines, la documentation	11
2. Le potentiel de formation	19
3. Le potentiel de recherche et d'innovation	33
C. ANNEXES	41
Lexique	41
Sigles et abréviations	46

A. VISION SYNTHÉTIQUE DE L'OCÉAN INDIEN

1. LES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

Carte 1 - La position géographique de La Réunion et de Mayotte



NB : les représentations de La Réunion et Mayotte sont effectuées à des échelles différentes

► Les grands chiffres

Tableau 1 – Océan Indien : les grands chiffres (source Insee)

	Territoire en km ²	ZEE en km ²	Population	Densité	Taux de chômage ³	PIB (en M€)	PIB/hab. (en K€)
La Réunion	2 504	322 600	847 005 ²	338	22,4%	17 200 ²	21,4 ²
Mayotte	374	62 000	256 500 ⁴	606	27,1%	1 800 ¹	8,4 ¹
TAAF	439 665	2 367 400	-	-	-	-	-

ZEE : zone économique exclusive - TAAF : Terres australes et antarctiques françaises

¹ 2013 ² 2015 ³ 2016 ⁴ 2017

► La situation économique et sociale des territoires

• La Réunion

En 2014, La Réunion renoue avec une activité économique plus vigoureuse. Le produit intérieur brut de l'île augmente de 3,1 % en 2014 en volume, après deux années consécutives atones (+0,7 % en 2012 et 2013).

En 2011, les services sont la principale source de création de richesse. Les services marchands, y compris le commerce, représentent 48% de la valeur ajoutée, les services non marchands 37%, la construction 7%, les industries et énergie (5%), le secteur agricole et agro-alimentaire 3%.

En 2016, les exportations couvrent 5,6% des importations. Les principaux fournisseurs sont la France métropolitaine (52%), les pays de l'Union européenne (12%), principalement l'Allemagne, l'Italie et la Belgique, puis les États-Unis.

En 2016, les principaux produits exportés sont les produits alimentaires (63%) dont le sucre, les matériels de transport (10%), les autres produits industriels (10%) et les équipements mécaniques-matériels électroniques et informatiques (8%). Les principaux clients de La Réunion sont la France métropolitaine (36%), Madagascar (7%), Mayotte (7%), l'Italie (7%).

Le tourisme (426 400 touristes en 2015) constitue un vecteur essentiel du développement économique de La Réunion. Bien que modeste en apparence, le poids de l'industrie touristique dans l'économie est supérieur à celui de secteurs traditionnels de l'île, tels que l'agriculture et la pêche ou l'industrie agroalimentaire.

Le tissu économique est composé essentiellement d'entreprises individuelles et de TPE.

En 2016, le taux de chômage baisse de 1,7 point et atteint 22,4% de la population active. La baisse concerne davantage les femmes dont le taux de chômage (22,5%) s'approche maintenant de celui des hommes (22,3%). La baisse de la population active explique pour moitié celle du chômage. Le diplôme joue un rôle clé dans l'obtention d'un emploi, rôle qui s'avère même plus déterminant qu'en métropole. Sans diplôme, seulement 19 % des jeunes ont un emploi, avec un diplôme du supérieur ils ont 4 fois plus de chances (2 fois plus qu'en métropole) de trouver un emploi (72 %).

• Mayotte

Le produit intérieur brut (PIB) de Mayotte est estimé à 1,8 milliard d'euros pour l'année 2013. Le PIB par habitant est estimé à 8 350 euros en 2013 avec une croissance annuelle de +4,2%, entre 2008 et 2013. Ces dernières années, Mayotte a donc bénéficié d'une dynamique, qui illustre le rattrapage économique en cours par rapport à la France métropolitaine et aux autres DOM.

En 2013, le PIB par habitant de Mayotte est 4 fois plus faible qu'en métropole et 2 fois plus faible qu'en Guyane. Cependant l'écart se réduit par rapport à la métropole et les autres régions d'Outre-mer.

Comme dans beaucoup de petites économies insulaires, le solde du commerce extérieur est largement déficitaire. Les importations constituent la très grande majorité des mouvements, les exportations étant très faibles (taux de couverture en 2015 : 2,4%). Les revenus du pays sont essentiellement dynamisés par la croissance du tourisme. L'économie mahoraise est dépendante de l'activité des services non marchands et peine à développer ses activités économiques du secteur privé, du tourisme notamment mais qui reste une des sources principales de la croissance mahoraise.

En 2016, le taux de chômage s'établit à 27,1 % avec un taux atteignant les 47% chez les 15-29 ans.

► La population

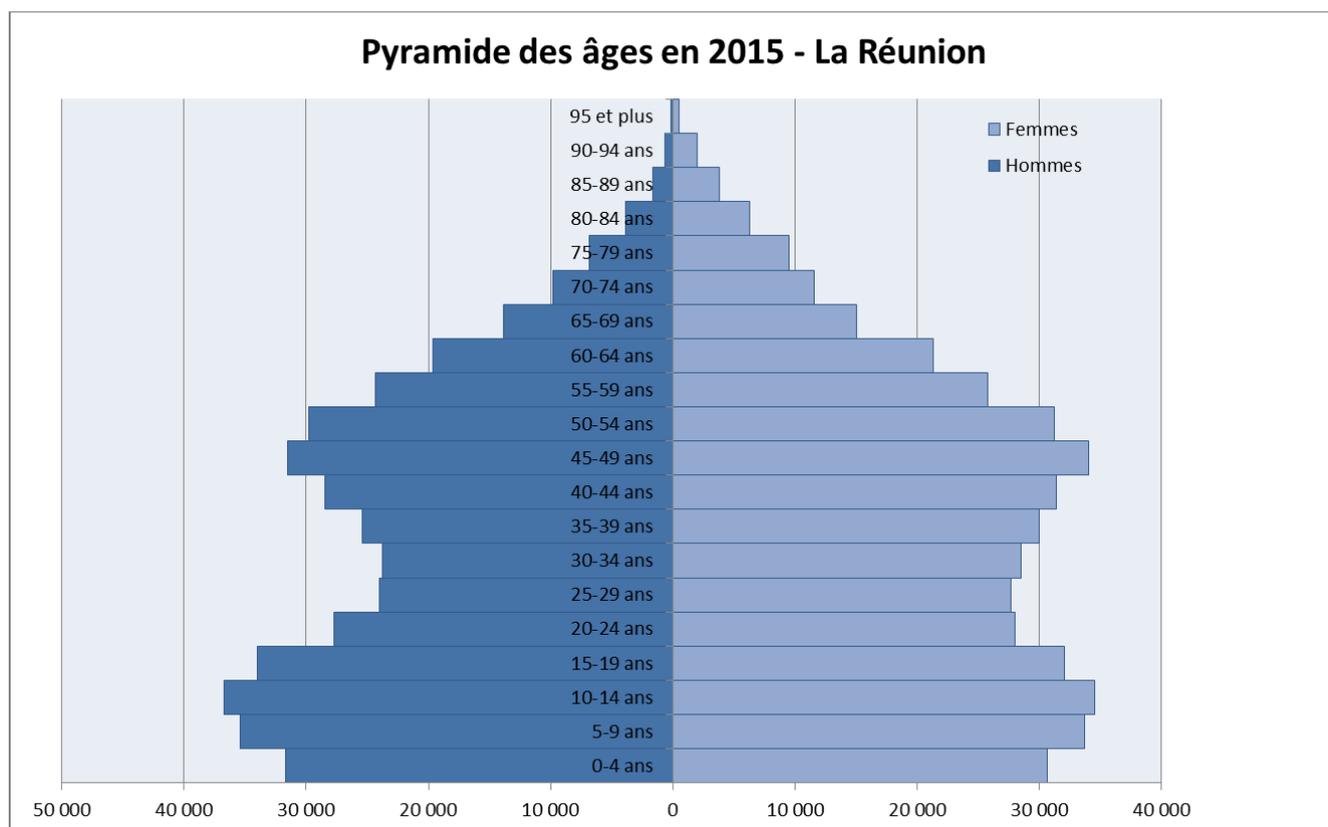
• La répartition par tranche d'âge

Tableau 2 – Océan Indien : la répartition des populations par tranche d'âge en 2015 (source Insee)

Tranches d'âge	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et +
La Réunion	31,7%	25,4%	27,9%	10,8%	4,2%
Mayotte	54,5%	27,1%	14,3%	3,2%	0,9%

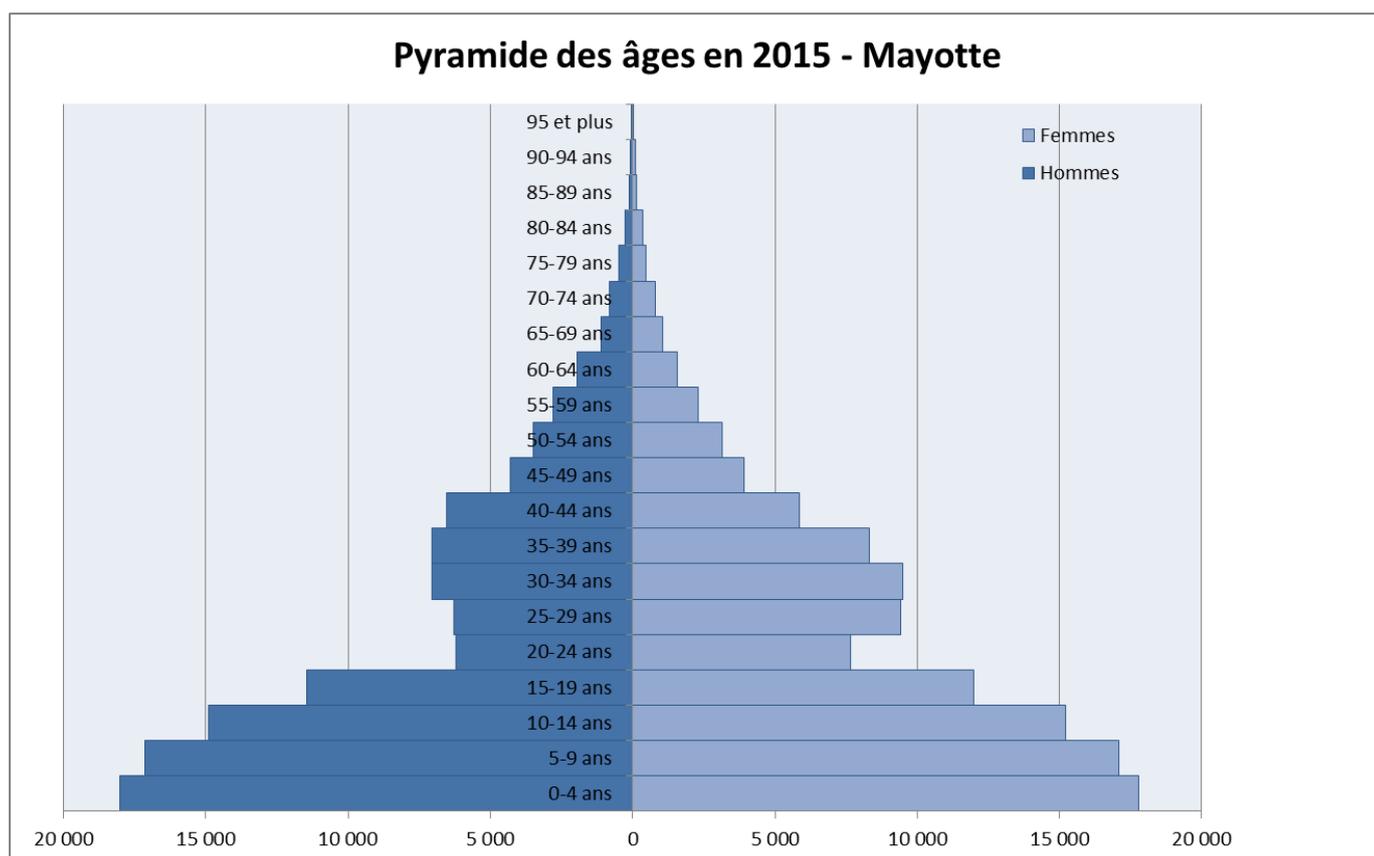
- **La pyramides des âges**

Graphique 1 – La Réunion : la pyramide des âges en 2014 (source Insee)



La population réunionnaise est jeune grâce à une fécondité encore élevée : près d'1/3 de la population a moins de vingt ans en 2014. La pyramide des âges régionale se distingue par une base large ; en revanche, elle est plus étroite sur la tranche des 20 à 40 ans, du fait des migrations de jeunes, qui quittent l'île pour poursuivre leurs études ou démarrer leur vie professionnelle.

La population s'est accrue de 26 400 habitants par rapport au précédent recensement réalisé en 2009, soit une croissance annuelle de +0,6% (France : +0,5%). La croissance démographique est dynamique mais ralentit depuis 2009, conséquence d'un solde migratoire de plus en plus négatif. Si La Réunion reste un territoire jeune en comparaison des autres départements français, sa population vieillit. La Réunion pourrait dépasser le million d'habitants en 2040.



La population s'est accrue de 26 400 habitants par rapport au précédent recensement réalisé en 2009, soit 5 240 habitants de plus en moyenne chaque année. Entre 2007 et 2012, le taux de croissance annuel moyen de la population mahoraise s'élève à 2,7 % contre 0,6 % en métropole (2012). La population mahoraise a ainsi plus que triplé depuis 1985. Le dernier recensement de la population en septembre 2017 dénombre 256 500 habitants et note une accélération de la croissance de la population (+3,8% par an entre 2012 et 2017).

La croissance démographique de l'île s'explique aussi par un important excédent des naissances sur les décès ce qui, malgré une baisse entre 2007 et 2012, confère à Mayotte le statut de plus jeune département de France. L'âge médian, de 20 ans en 2007, diminue à 17,5 ans en 2012 (contre 39 ans en France métropolitaine).

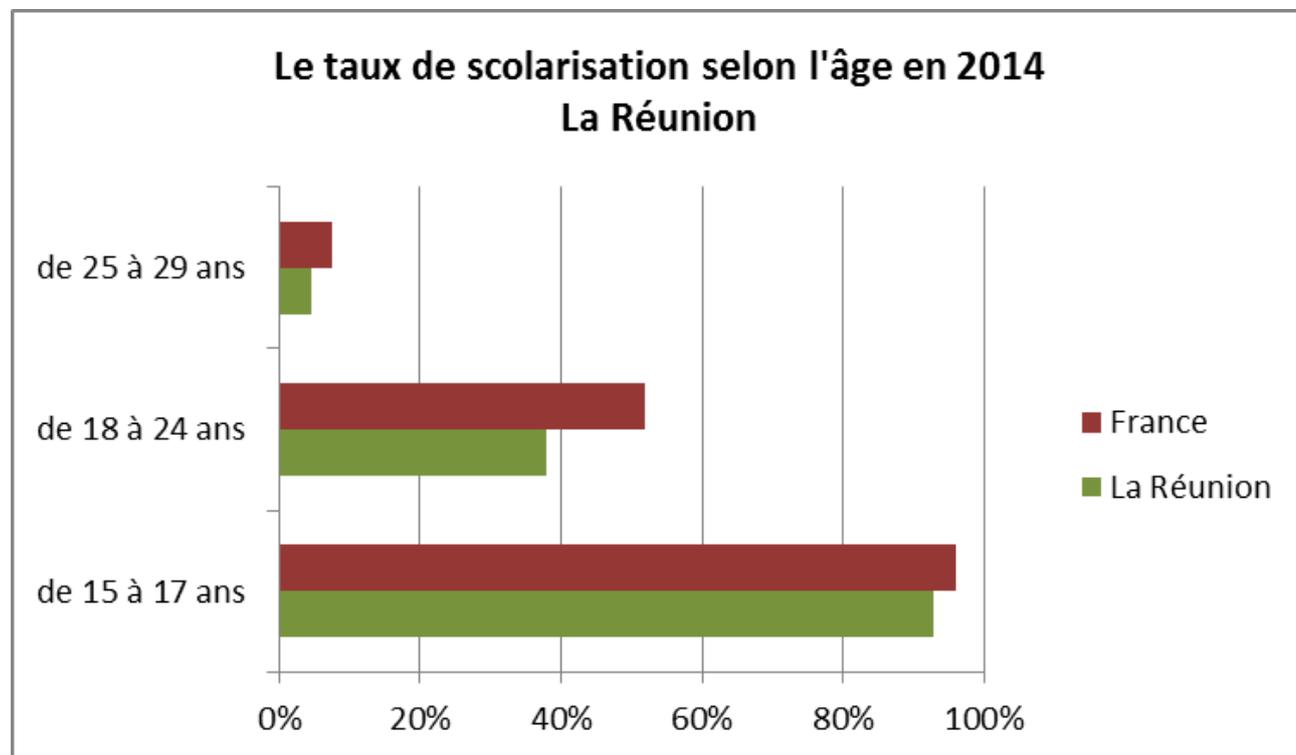
La part de la population étrangère atteint 40% en 2012. L'origine de cette vague d'immigration est à 95% comorienne. 39% des étrangers sont nés sur le territoire français.

1 Mahorais sur 2 vit dans le Nord-Est de l'île.

► L'accès à l'enseignement

• La Réunion

Graphique 2 – La Réunion : le taux de scolarisation selon l'âge en 2014 (source : Insee)



Le niveau de formation générale des Réunionnais augmente. En 2014, la part des diplômés de niveau supérieur représente 17,5 % de l'ensemble de la population de 15 ans ou plus sortie du système scolaire, contre 13 % en 2006. La part de la population non diplômée est en 2014 de moins de 50%. En 2014, la part des jeunes âgés de 20 à 25 ans sortis du système scolaire non diplômés est de plus de 32% (France : 20%).

La maîtrise de la langue pose problème à une partie de la population âgée de 16 à 65 ans. En 2011, selon l'enquête Insee/IVQ, 22,6% des réunionnais sont en situation d'illettrisme, notamment chez les personnes âgées. En 2011, près de 70 % des moins de 30 ans en grande difficulté par rapport à l'écrit sont issus de l'enseignement technologique ou professionnel et 26 % de l'enseignement secondaire général. À La Réunion, 70 % des personnes de 16 à 65 ans scolarisées en France parlaient uniquement créole durant leur enfance. Parmi elles, 29 % ont de grandes difficultés à l'écrit à l'âge adulte. D'après les données de la Journée Défense et Citoyenneté (2009-2015), 28,8% de la génération née en 1992 éprouve des difficultés de lecture (France : 10,4%).

• Mayotte

En 2014, 36% de la population de plus de 15 ans n'a jamais été scolarisé. La scolarisation s'est fortement intensifiée à partir des années 80 : 90% des Mahorais âgés de 20 à 24 ans ont suivi une scolarité dans le primaire et 70% dans le secondaire. L'accès à l'enseignement est encore plus difficile pour les femmes : 28% des 20-29 ans n'ont pas suivi de scolarité contre 7% des hommes. La part de la population non diplômée est en 2014 de 73% alors qu'elle était de 81 % en 2009. 11,2% de la population est diplômée de l'enseignement supérieur (France : 27,7%).

En 2012, 44% de la population de 16 à 24 ans ont de grande difficulté à l'écrit ; 33% des personnes scolarisées à Mayotte connaissent ces difficultés. D'après les données de la Journée Défense et Citoyenneté (2009-2015), 72,8% de la génération née en 1992 éprouve des difficultés de lecture (France : 10,4%).

En 2012, seule 1 personne sur 10 déclare le français comme langue maternelle, loin derrière le shimaore parlée par 41% de la population durant l'enfance, les langues comoriennes (33%) et le shibushi, dérivé du malgache (15%).

2. LES ENJEUX SPÉCIFIQUES DES SITES

► Des enjeux géostratégiques

Seule présence de la France et de l'Union européenne dans la zone océan Indien, La Réunion et Mayotte sont dans un environnement francophone plus dense que les autres collectivités ultra-marines : Île Maurice, Madagascar, Comores.

Un conseil maritime ultramarin installé par les préfets a publié en janvier 2012, un *Livre Bleu de l'océan Indien* se déclinant à trois échelles distinctes (régionale, nationale et internationale). Il présente l'ensemble des enjeux géostratégiques, économiques et scientifiques liés à la mer.

S'agissant de la recherche, la Commission de l'océan Indien (COI), regroupant Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles, France-Réunion, construit une démarche prospective et stratégique afin d'identifier les priorités thématiques communes et les potentiels de recherche correspondants.

En matière de R&D pour le développement économique du territoire, le Conseil régional de La Réunion souhaite le développement de clusters dans des champs technologiques innovants (ex. : partenariats avec l'Île Maurice en biotechnologies) et déploie ses contacts en direction de la Chine, de l'Inde et de l'Australie.

Les Terres australes et antarctiques françaises constituent un territoire d'Outre-mer doté de l'autonomie administrative et financière. L'ensemble de ces terres procure à la France une zone économique exclusive (ZEE) de plus de 2 700 000 km² riches en ressources marines. Les TAAF sont des territoires traditionnellement dédiés à la recherche.

► Des cadres institutionnels spécifiques

Le contexte institutionnel est pluriel en raison de la présence de 3 territoires très distincts.

• **La Réunion**

La Réunion est une région monodépartementale administrée par un Conseil régional et un Conseil général. C'est une collectivité d'outre-mer régie par l'article 73 de la Constitution. Son régime est celui de l'assimilation législative : les lois et règlements y sont applicables de plein droit, même si certaines adaptations sont prévues. L'académie de La Réunion est gérée par un recteur qui est chancelier de l'université.

Au titre des régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne, elle bénéficie d'un financement spécifique visant un rattrapage économique rapide. La Réunion se voit confier par l'État, pour la prochaine programmation des fonds européens 2014-2020, la gestion des fonds du FEDER et d'une partie du FSE.

• **Mayotte**

Après la consultation de 2009 sur la départementalisation qui a vu le « oui » l'emporter avec plus de 95% des suffrages, Mayotte est devenu en mars 2011 le 101^e département français (département région d'Outre-mer régi par l'article 73 de la Constitution). L'académie de Mayotte est gérée par un vice-recteur. Mayotte est devenue depuis janvier 2014 la neuvième région ultrapériphérique de l'Union européenne. Cette évolution a un impact financier important puisque le montant des fonds européens va atteindre 347 M€ sur la période 2014-2020. Ces fonds européens seront encore gérés par l'État.

• **Les Terres australes et antarctiques françaises – TAAF**

Les TAAF sont placées sous l'autorité d'un préfet qui est à la fois représentant de l'État et responsable de la collectivité. L'administrateur supérieur rend compte devant un conseil consultatif composé de parlementaires, de hauts fonctionnaires et de personnalités qualifiées dont l'avis est obligatoirement requis en matière fiscale, budgétaire et environnementale.

B. ÉTAT DES LIEUX

1. LES INSTITUTIONS, LES RESSOURCES HUMAINES, LA DOCUMENTATION

Les 19 200 étudiants sont présents sur 15 sites à la Réunion, dont les principaux sont Saint-Denis qui accueille 63% de la population étudiante et Saint-Pierre-Le Tampon 23%. À Mayotte, les 1 180 étudiants sont répartis sur 5 sites, dont le principal, Dembeni, héberge 69% des étudiants mahorais.

L'offre de formation supérieure est variée à La Réunion : formations universitaires, STS, CPGE, DUT, formations d'ingénieurs, formations paramédicales et sociales, école d'art, école de commerce.

Les formations du Centre universitaire de Mayotte (licences générales, licences professionnelles, Master MEEF, DU) sont organisées en collaboration avec des universités métropolitaines (Aix-Marseille, Montpellier, Montpellier 3, Nîmes) et avec l'université de La Réunion.

Une recherche scientifique s'appuyant sur l'université de la Réunion, le Centre universitaire de Mayotte et la présence de nombreux organismes de recherche.

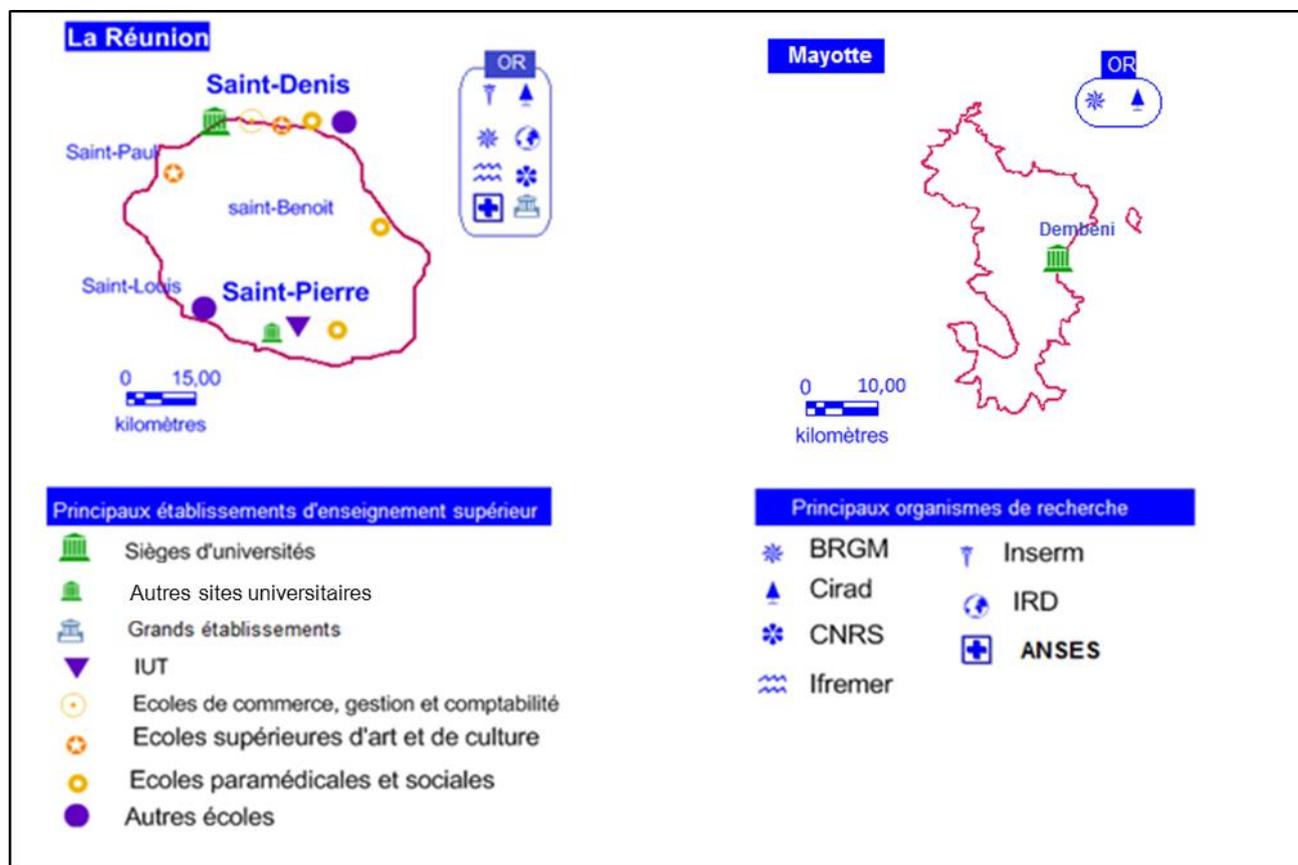
En 2015-2016, la part des enseignants du secondaire dans la population des personnels enseignants de l'université (23%) est plus importante qu'au niveau national (13%).

Le service commun de documentation, réparti sur l'ensemble du site réunionnais, affiche un taux de disponibilité des places satisfaisant.

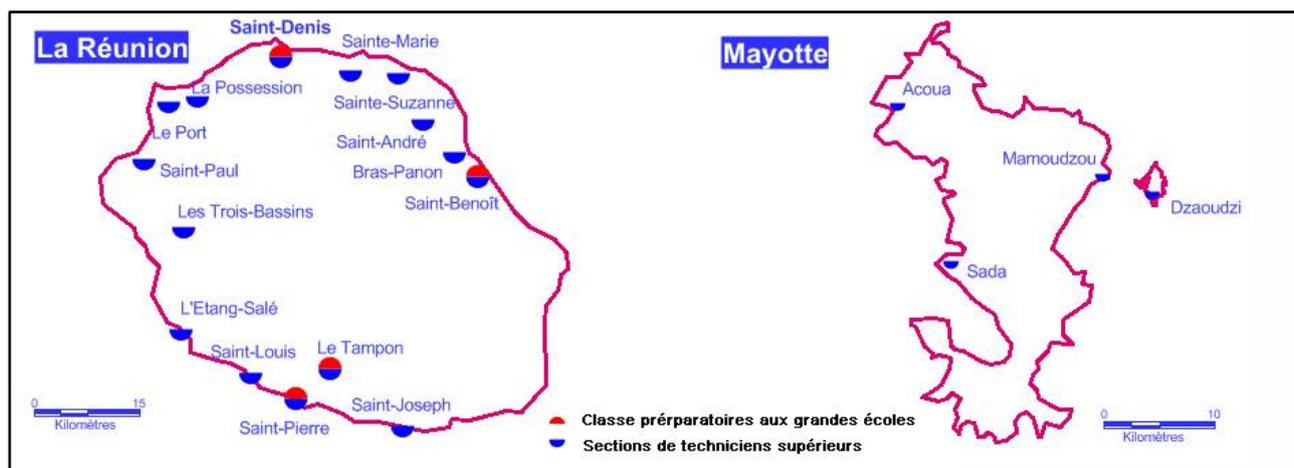
L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DANS L'OcéAN INDIEN

► Les principales implantations géographiques

Carte 2 – Océan indien : les implantations des principaux établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche



Carte 3 – Océan Indien : les implantations des sections de techniciens supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)



► Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

• **Université de la Réunion (Saint-Denis, Saint-Pierre et Le Tampon)**

- 5 UFR
 - Droit et économie
 - Sciences et technologies
 - Lettres et sciences humaines
 - Sciences de l'homme et de l'environnement
 - Santé
- Institut Universitaire de Technologie (Saint-Pierre)
- École supérieure d'ingénieurs Réunion-Océan Indien (ESIROI)
- Institut d'administration des entreprises
- Observatoire des Sciences de l'Univers
- 1 Espé
- Centre de formation des apprentis
- Institut Confucius
- Institut de l'illettrisme

• **Centre universitaire de Mayotte (Dembeni)**

- 4 départements de formation et de recherche :
 - Droit-Economie-Gestion (Droit et AES), en collaboration avec les universités d'Aix-Marseille et de Nîmes
 - Lettres et Sciences humaines (Lettres modernes et Géographie), en collaboration avec les universités de Nîmes et de Montpellier 3
 - Sciences et Technologies (Mathématiques générales et Sciences de la vie), en collaboration avec l'Université de Montpellier
 - Sciences de l'Education (Master MEEF), en collaboration avec l'Université de La Réunion

• **Les organismes de recherche**

- EPST - Établissement public à caractère scientifique et technologique
 - CNRS** : Centre national de la recherche scientifique (La Réunion)
 - INSERM** : Institut national de la santé et de la recherche médicale (La Réunion)
 - IRD** : Institut de recherche pour le développement (La Réunion)
- EPIC - Établissement public à caractère industriel et commercial
 - BRGM** : Bureau de recherches géologiques et minières (La Réunion, Mayotte)

CIRAD : Centre international de recherche agronomique pour le développement, Institut français de recherche agronomique au service du développement des pays du Sud et de l’Outre-mer français (La Réunion, Mayotte)

IFEMER : Institut français de recherche pour l’exploitation de la mer (La Réunion)

○ Autres :

IPEV : Institut polaire français Paul-Émile-Victor (Terres australes et antarctiques françaises)

IPGP : observatoire volcanique de l’Institut de physique du Globe de Paris (La Réunion)

- **Les écoles de commerce** (établissements privés dépendant du ministère chargé de l’industrie et du commerce)

École de gestion et de commerce, centre consulaire de formation Sainte-Clotilde (La Réunion)

École supérieure de commerce et de Gestion de Mayotte

- **Les autres écoles et Instituts**

ENSAM - École nationale supérieure d’Architecture de Montpellier - Antenne de la Réunion (ministère chargé de la culture)

École supérieure des Beaux-Arts et des métiers artistiques (ministère chargé de la culture)

IFSI : Institut de formation en soins infirmiers à Saint-Denis et à Saint-Pierre (ministère chargé de la santé)

EMAP : École des métiers de l’accompagnement de la personne (établissement privé, ministère chargé de la santé)

IRTS : Institut régional du travail social (établissement privé, ministère chargé de la santé)

Institut de formation de l’ASFA - Association Saint-François d’Assise (établissement privé, ministère chargé de la santé)

- **Les centres hospitaliers et autres établissements de santé**

CHU à La Réunion

- **Les établissements de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI)**

La Réunion compte un CCSTI « Sciences Réunion », trois musées scientifiques et un CIRASTI (collectif inter associatif pour la réalisation d’activités scientifiques et techniques internationales).

Les musées scientifiques réunionnais occupent trois lieux d’exception : Stella Matutina (ancienne usine sucrière devenue support d’un grand projet muséographique labellisé Musée de France sur le thème de la culture de la canne à sucre), la Maison du Volcan (situé sur la route du Piton de la Fournaise qui demeure l’un des volcans les plus actifs du globe) et le Conservatoire Botanique National des Mascariens (qui constitue un sanctuaire de plantes endémiques avec 4000 espèces de plantes cultivées sur 4 ha).

LES PERSONNELS

► Les personnels enseignants

Tableau 3 – Océan Indien : les effectifs de personnels 2015-2016 (source DGRH A1-1)

Effectifs	Enseignants	BIATSS	Total	% enseignants	% BIATSS
La Réunion	456	639	1 095	41,6%	58,4%
Mayotte	10	4	14	71,4%	28,6%
Outre-Mer	1 288	1 373	2 661	48,4%	51,6%
France	103 756	93 268	197 024	52,7%	47,3%

Graphique 3 – La Réunion : la répartition des effectifs d’enseignants titulaires permanents par grande discipline en 2015-2016 (source DGRH-A1-1)

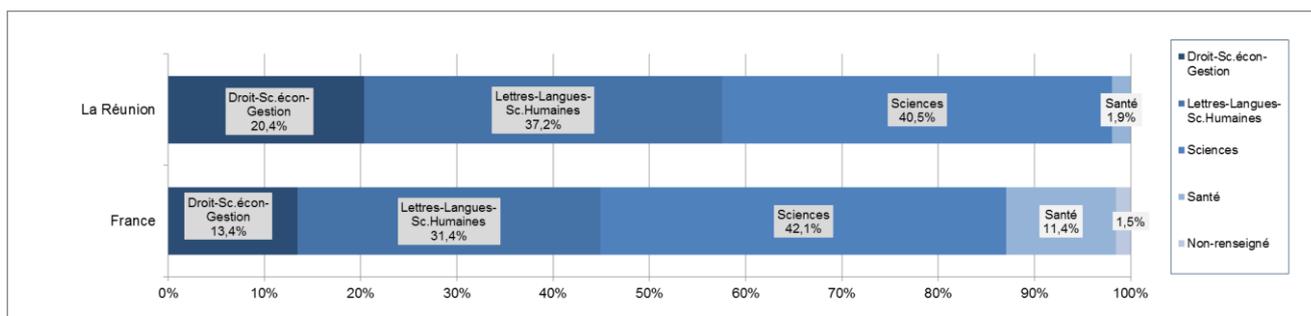
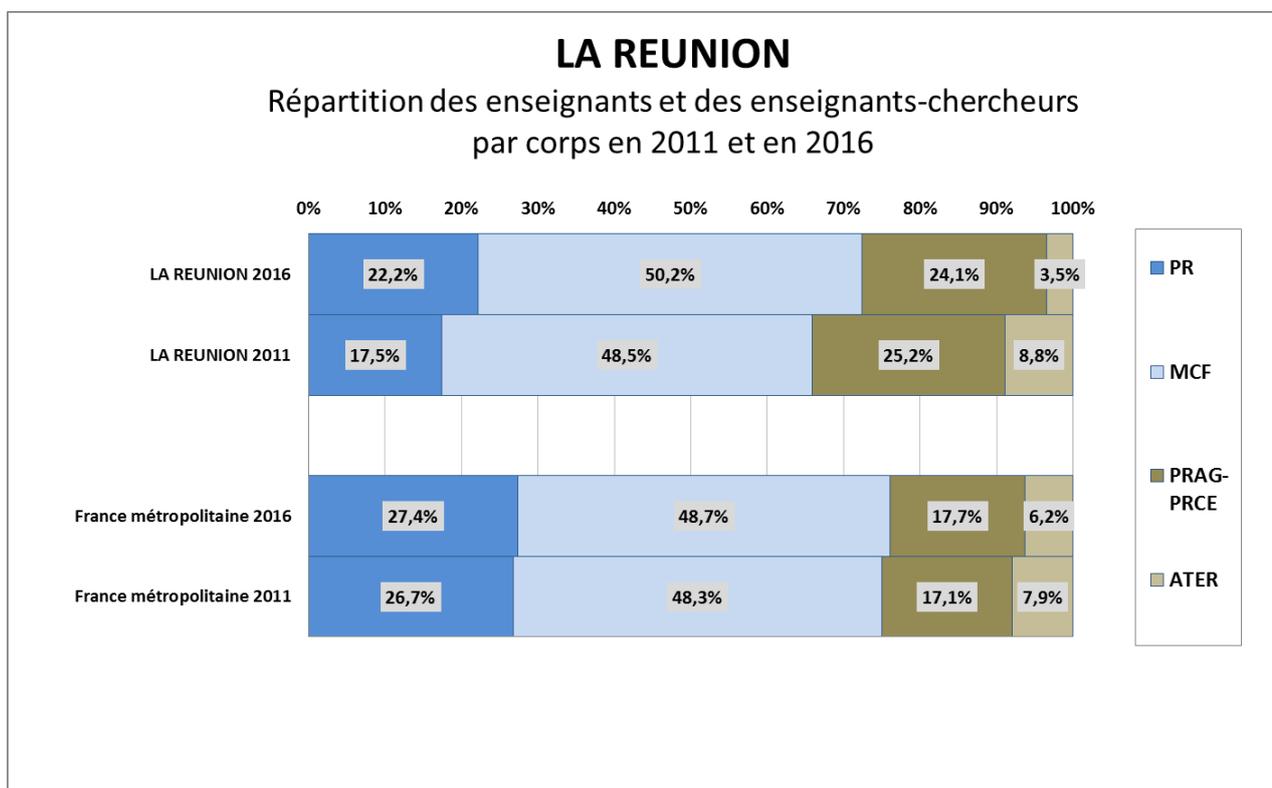


Tableau 4 – Océan Indien : les effectifs d’enseignants par corps en 2015-2016 (source DGRH A1-1)

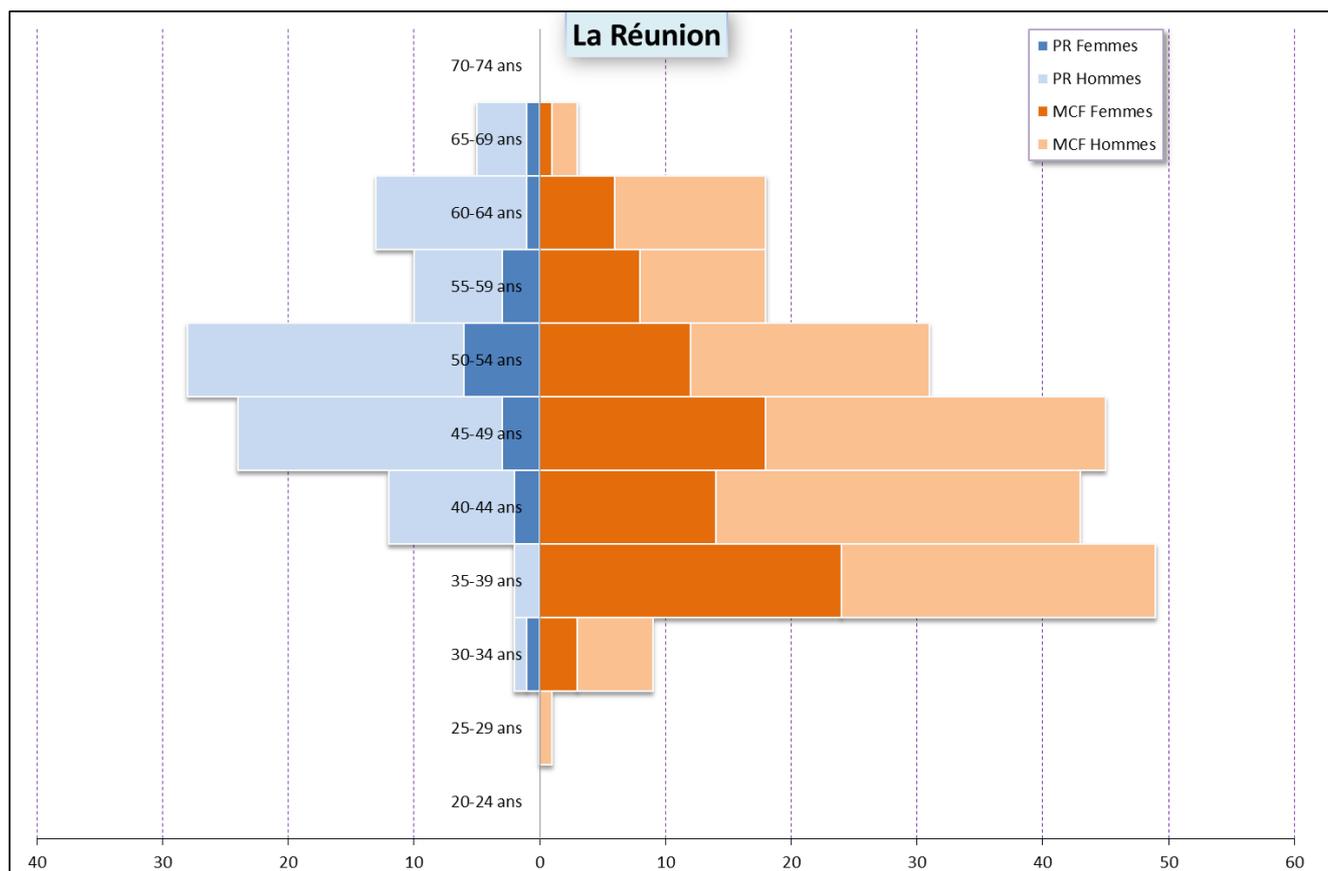
Effectifs	PR	MCF	2 nd degré	Doctorants contractuels	ATER	Autres	Total
La Réunion	96	217	104	9	15	13	454
Mayotte	-	7	-	0	1	2	10
Outre-Mer	212	589	271	55	56	83	1 268
France	20 252	36 184	13 202	14 971	4 616	7 352	96 579

4,8% des enseignants-chercheurs sont de nationalité étrangère (OM : 4,6% ; France : 9,3%). 6 PU-PH sont présents à La Réunion en 2015-2016. 23% de l'ensemble des enseignants, titulaires et non-permanents, sont des personnels du 2nd degré (OM : 21%, France : 13%)

Graphique 4 – La Réunion : l’évolution de 2011 à 2016 des effectifs enseignants par corps (source DGRH A1-1)



Graphique 5 – La Réunion : la population des enseignants-chercheurs : la pyramide des âges et la parité en 2015-2016



À La Réunion, les professeurs (50 ans et 11 mois) sont en moyenne plus jeunes de 2 ans et 5 mois qu’au niveau national. Le taux de féminisation est plus faible qu’au niveau national (33,6%, France : 38,6%), notamment parmi la population des enseignants du 2nd degré (35,6%, France : 45,7%).

► Le recrutement des enseignants

Tableau 5 – La Réunion : l’endorecrutement dans les établissements d’enseignement supérieur entre 2011 et 2016 (source DGRH A1-1)

Établissements	Maîtres de conférences		Professeurs des universités	
	Nombre total de recrutements	Taux d’endorecrutement	Nombre total de recrutements	Taux d’endorecrutement
La Réunion	66	28,8%	39	66,7%
Outre-Mer	192	26,6%	82	61,0%
France	11 124	21,9%	5 364	44,8%

► Les personnels BIATSS

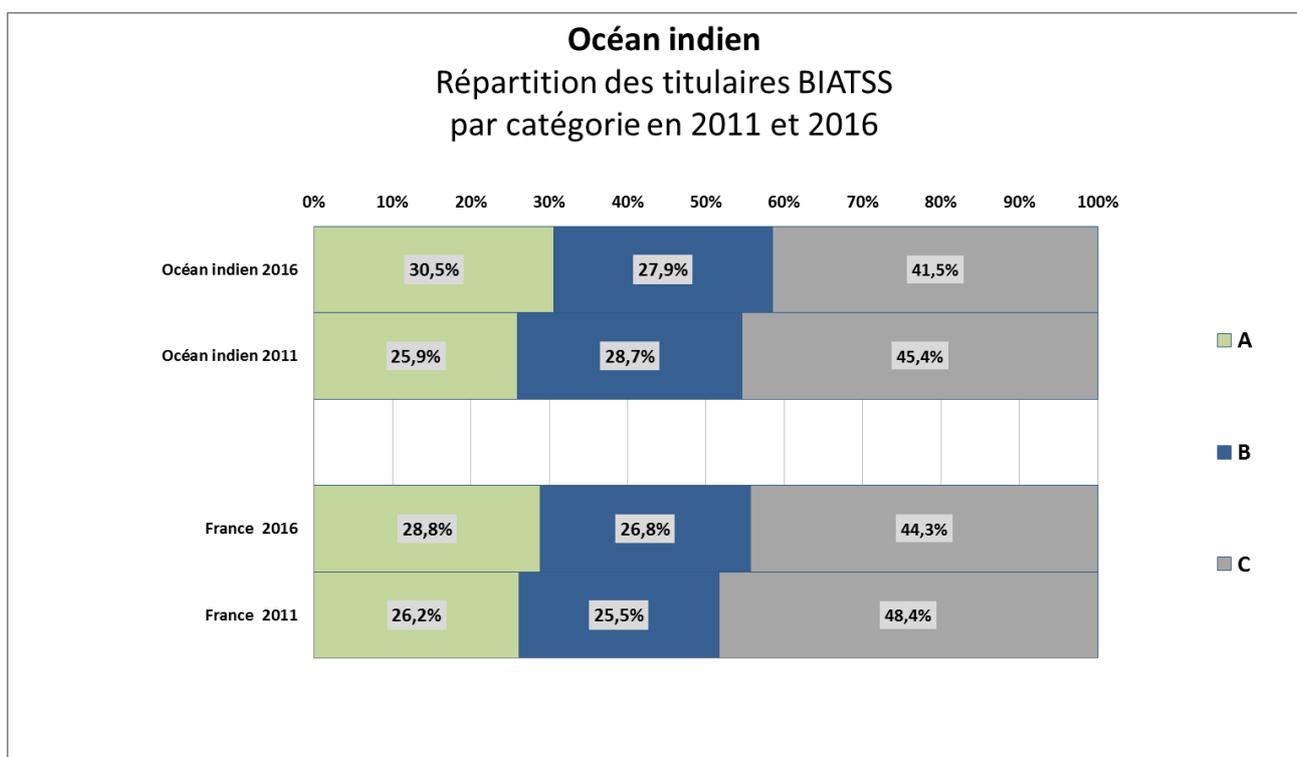
Tableau 6 – Océan Indien : les effectifs de personnels BIATSS par filière en 2015-2016 (source DGRH A1-1)

Effectifs	Administrative	Sociale et santé	Ouvrière	ITRF	Bibliothèque	Total
La Réunion	80	5	0	506	48	639
Mayotte	-	-	-	4	-	4
Outre-mer	223	9	2	1 028	111	1 373
France	14 291	960	161	72 541	5 315	93 268

Tableau 7 – Océan Indien : les effectifs de personnels titulaires BIATSS par catégorie sur la période 2011-2016 (source DGRH A1-1)

Effectifs BIATSS	2011				2016			
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
La Réunion	84	93	147	324	123	117	174	414
Mayotte	-	-	-	-	5	0	0	5
Outre-mer	199	201	357	757	264	268	390	922
France	14 185	13 817	26 223	54 225	16 176	15 065	24 890	56 131

Graphique 6 – Océan Indien : l'évolution des effectifs de personnels titulaires BIATSS par catégorie sur la période 2011-2016 (source DGRH A1-1)



L'OFFRE DOCUMENTAIRE

Tableau 8 – La Réunion : l'offre documentaire globale en 2014 (source Enquête statistique des bibliothèques universitaires - ESGBU)

Offre globale	La Réunion	Moyenne nationale	Maximum	Minimum
Nombre de places de travail	1 828	4 268	14 007	168
Nombre d'entrées	693 574	2 090 826	7 150 774	75 895
Disponibilité des places de travail	360h	222h	672h	109h
Nombre de prêts	400 787	3 024 023	10 094 515	15 111
Offre de documents (en mètres linéaires)	9 039	45 028	130 384	1 827

Le service commun de la documentation de l'université de la Réunion gère sept bibliothèques réparties sur l'île. Elles offrent un nombre de places de travail satisfaisant (1 828 pour un peu plus de 12 800 étudiants de licence et master en 2014) et affiche ainsi un très bon taux de disponibilité des places (360h par étudiant et par an). La fréquentation des bibliothèques est également tout à fait satisfaisante en regard du nombre d'étudiants.

2. LE POTENTIEL DE FORMATION

Le taux de réussite au bac général à La Réunion est supérieur à la moyenne nationale (93,2% ; France : 90,1%). À Mayotte, le taux de réussite au bac a augmenté de 13 points entre 2012 et 2016 : de 58,4% à 71,4%.

En 2016, 47% des 9 900 bacheliers réunionnais et 40% des 2 700 bacheliers mahorais ont obtenu un bac général (France : 52%).

Le taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur en 2014 est supérieur à la moyenne nationale (La Réunion : 75% ; Mayotte : 79% ; France : 72%).

40 % des bacheliers réunionnais et 36% des bacheliers mahorais s'inscrivant à l'université en 2014 sont issus des filières technologiques et professionnels (France : 22%).

Une progression dynamique de la population étudiante, entre 2010 et 2014, à La Réunion (+10% ; France : +6,5%), notamment dans les formations paramédicales et sociales (+21%) et à l'université (+12,5%).

En 2014-2015, l'Université de La Réunion accueille plus de 13 100 étudiants, soit plus des 2/3 de la population étudiante réunionnaise. Le centre universitaire de Mayotte compte 800 étudiants, soit près de 70% des étudiants mahorais.

Plus de la moitié (55%) des étudiants inscrits au centre universitaire de Mayotte suit des formations en Droit et Administration économique et sociale.

À l'université de La Réunion, en 2014-2015, la part des étudiants en niveau M représente 20% des effectifs (France : 36% ; Outre-mer : 22%). Entre 2010 et 2014 le nombre d'étudiants inscrits en niveau M a baissé de -17% (France : +3,6%).

La part des étudiants réunionnais en STS est plus forte qu'au niveau national (18,1%, France : 10,4%)

En 2014, les deux écoles doctorales de La Réunion ont délivré 40 doctorats, qui représentent 42% des thèses ultramarines.

En 2014, l'école d'ingénieurs de La Réunion a diplômé près de 50 ingénieurs.

En 2014-2015, seuls 18% des néo-bacheliers s'inscrivant à l'université choisissent une université métropolitaine.

L'Université de La Réunion participe à 1 projet idefi et 1 projet NCU projets dans le cadre des Investissements d'avenir.

En 2015, plus de la moitié des étudiants sont boursiers à La Réunion ; à Mayotte, le taux de boursiers atteint 61%.

► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

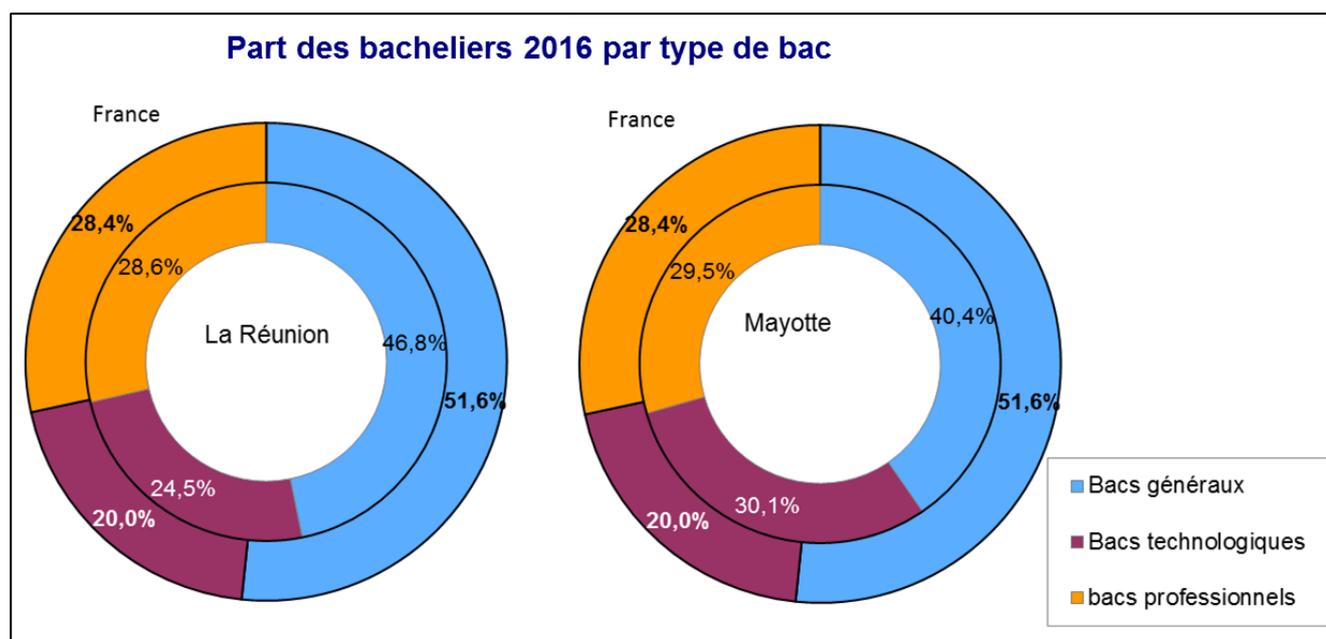
Tableau 9 – Océan Indien : le nombre de candidats admis et taux de réussite par type de bac, session 2016 (source Depp)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite
La Réunion	4 637	93,2%	2 431	87,4%	2 837	76,9%	9 905	86,5%
Mayotte	1 087	73,9%	810	64,9%	792	75,6%	2 689	71,4%
Outre-mer*	10 922	90,1%	5 957	84,6%	7 647	77,1%	24 526	84,3%
France	327 078	91,5%	126 578	90,7%	179 841	82,5%	633 497	88,6%

*hors Polynésie française et Nouvelle-Calédonie

À La Réunion, le taux de réussite au bac a augmenté de 5 points (France : 4,1 points) depuis 2012 (81,5%). À Mayotte, le taux de réussite au bac a augmenté de 13 points entre 2012 (58,4%) et 2016.

Graphique 7 – Océan indien : la répartition des admis 2016 par type de baccalauréat (source Sies)



► Les bacheliers et leur poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur

Tableau 10 – Océan Indien : la répartition des nouveaux bacheliers inscrits dans le système universitaire par type de baccalauréat en 2014-2015 (source Sies)

Type de baccalauréat	Général	Technologique	Professionnel	Total
Effectifs La Réunion	2 218	826	656	3 700
Proportion La Réunion	59,9%	22,3%	17,7%	100,0%
Effectifs Mayotte	157	70	18	245
Proportion Mayotte	64,1%	28,6%	7,3%	100,0%
Proportion Outre-Mer	61,6%	22,4%	16,0%	100%
Proportion France	77,7%	16,0%	6,3%	100%

En 2014, le taux de poursuite d'études des néo-bacheliers réunionnais atteint 74,7% pour l'ensemble des bacs (France : 71,7%). 46,9% des néo-bacheliers poursuivent leurs études en université (France : 40,9%).

À Mayotte, le taux de poursuite des néo-bacheliers atteint 78,9% ; 57,2% des néo-bacheliers poursuivent en université.

► Une évolution de la population étudiante très dynamique

Tableau 11 – Océan Indien : les effectifs d’inscrits dans l’enseignement supérieur et à l’université en 2014-2015 (source Sies)

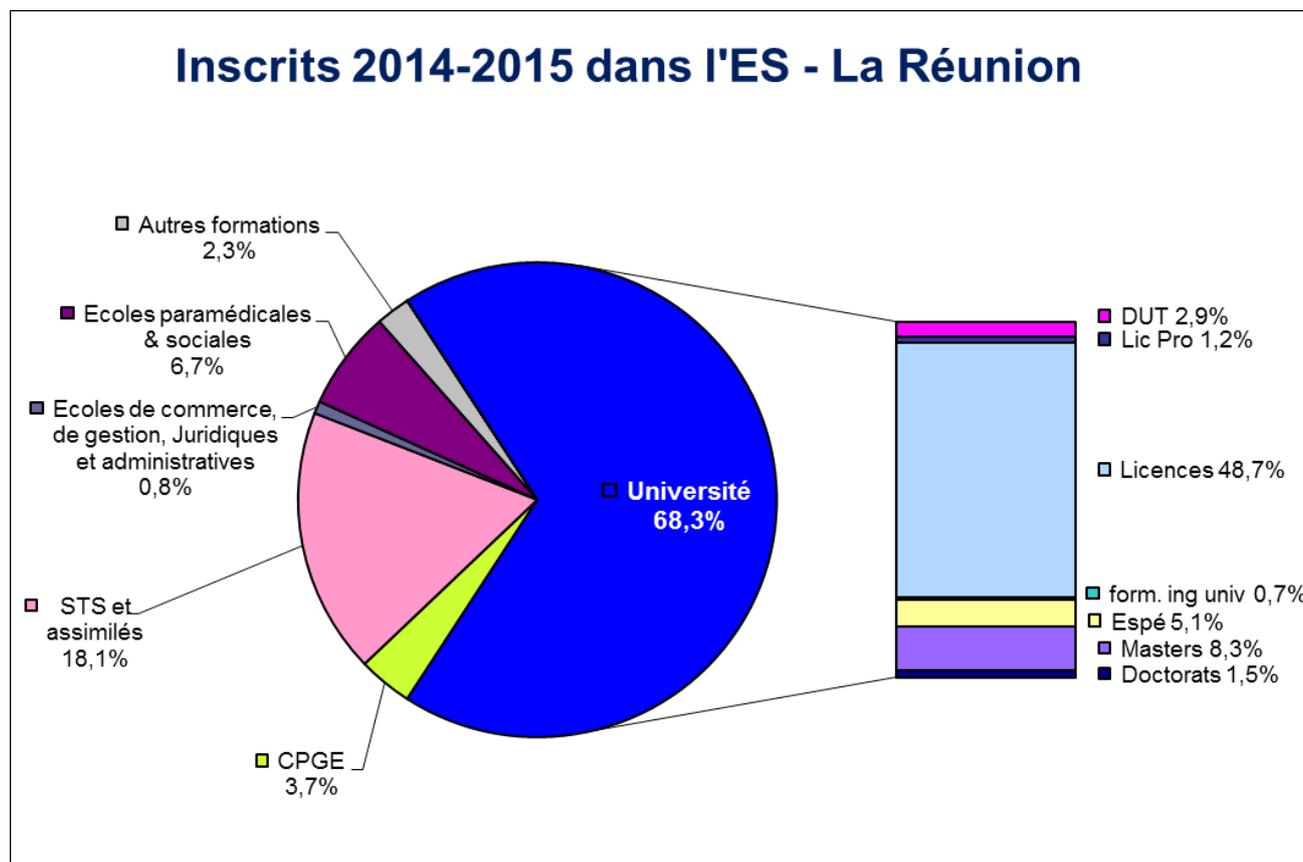
	Inscrits dans l’enseignement supérieur			Inscrits à l’université		
	Effectifs	Évolution 2010-2014	Poids	Effectifs	Évolution 2010-2014	Poids
La Réunion	19 190	+10,0%	37,8%	13 109	+12,5%	39,0%
Mayotte	1 168	+340%	2,3%	801	-	2,4%
Outre-mer	50 745	+12,5%	100%	33 580	+12,0 %	100%

Les effectifs ultra-marins de l’enseignement supérieur représentent 2 % du poids national. La part nationale des étudiants inscrits dans une université ultra-marine est de 2,2%. Au niveau national, les effectifs des étudiants inscrits dans l’enseignement supérieur ont évolué de +6,5%, entre 2010 et 2014, et de +6,3% dans les universités.

► L’offre de formation dans l’enseignement supérieur

• L’offre de formation à La Réunion

Graphique 8 – La Réunion : la répartition de l’ensemble des effectifs étudiants de l’enseignement supérieur en 2014-2015 (source Sies)



- **Les CPGE**

À La Réunion, 3,7% des étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (France : 3,4%). Cette proportion est équivalente à celle observée au niveau ultra-marin qui se situe à 3,8%.

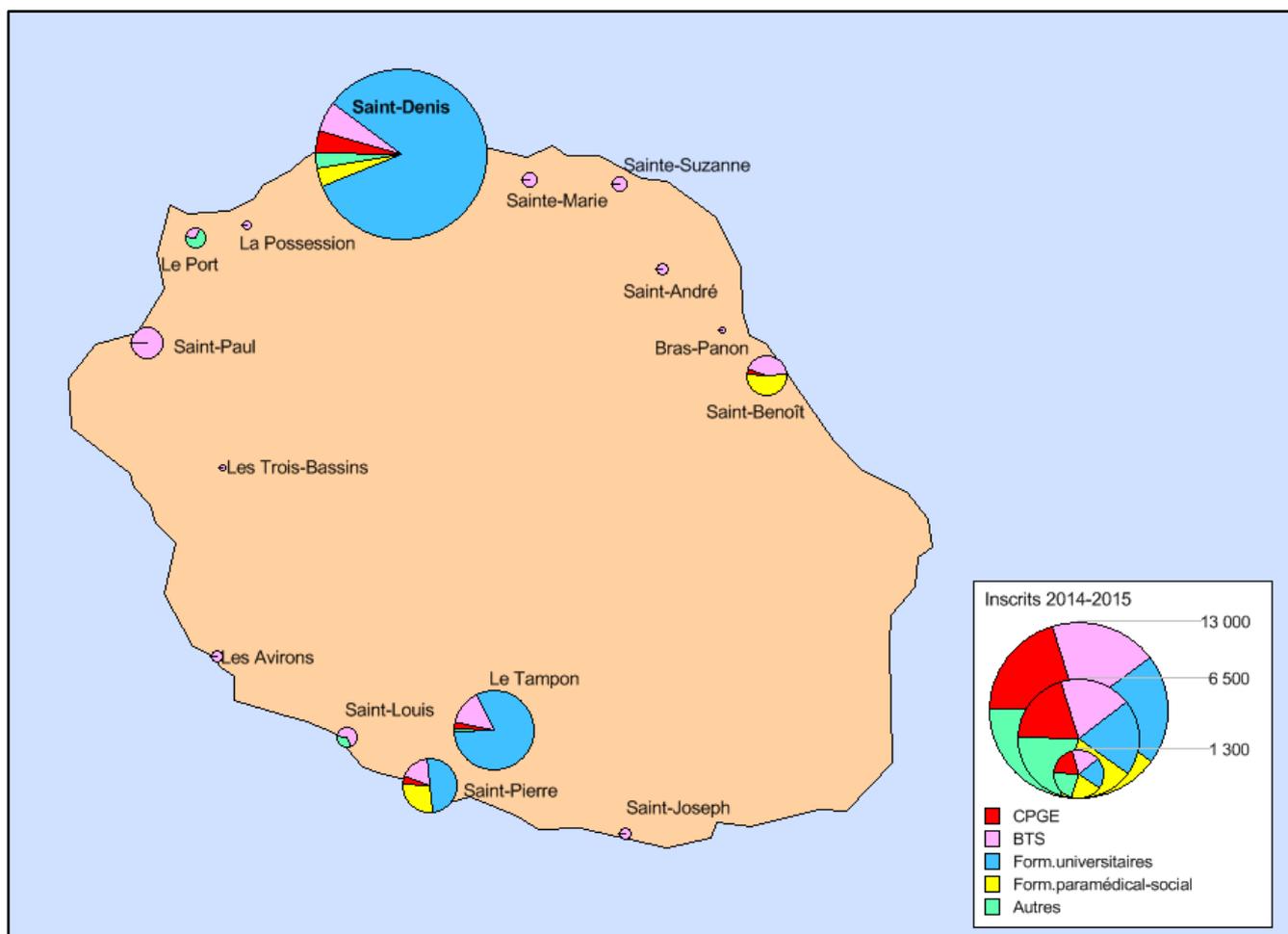
- **Les écoles de commerce et les écoles juridiques et administratives**

En 2014-2015, 162 étudiants sont inscrits en écoles de commerce, soit 38 % des effectifs ultra-marins.

- **Une formation d'ingénieur**

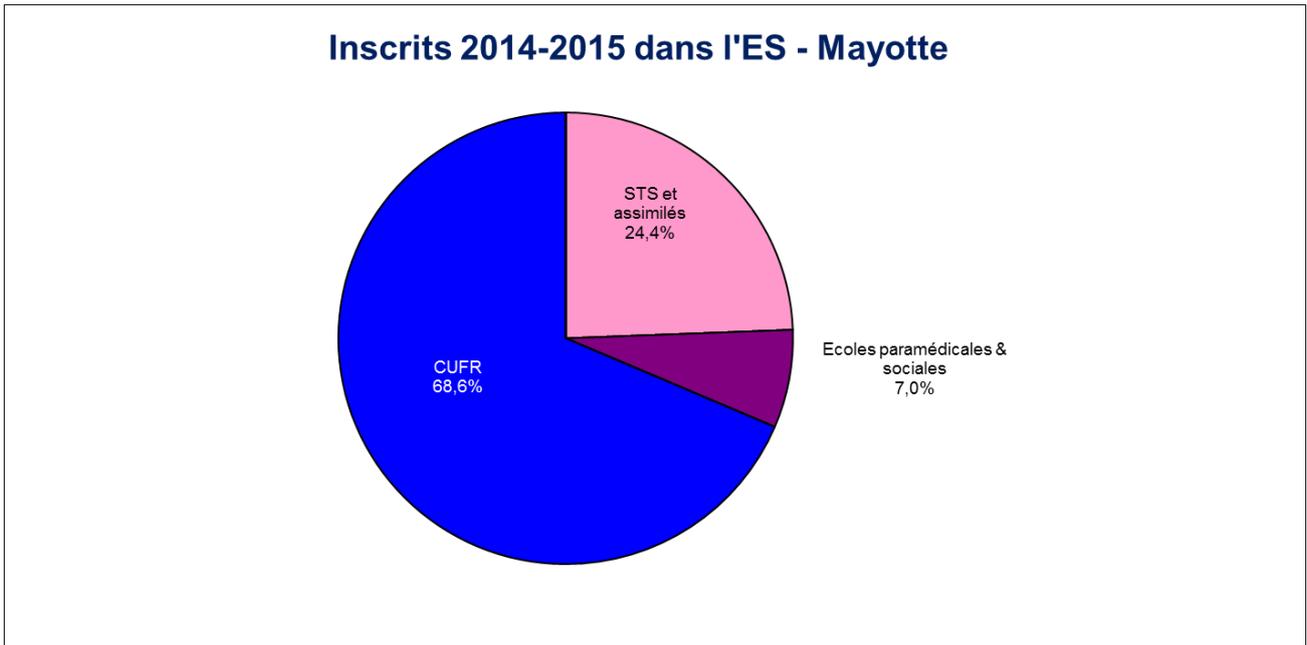
La Réunion accueille l'ESIROI (école supérieure d'ingénieurs Réunion-Océan Indien), seule école d'ingénieurs de l'Outre-mer. Habilitée par la Commission des titres d'ingénieur, cette école propose trois spécialités : agroalimentaire ; bâtiment et énergie ; informatique et télécommunications. En 2014-2015, 131 élèves y sont inscrits. En 2014, l'ESIROI a diplômé 48 ingénieurs.

Carte 4 : La Réunion : la répartition des effectifs de l'enseignement supérieur par type de formation en 2014-2015 (Source Sies)

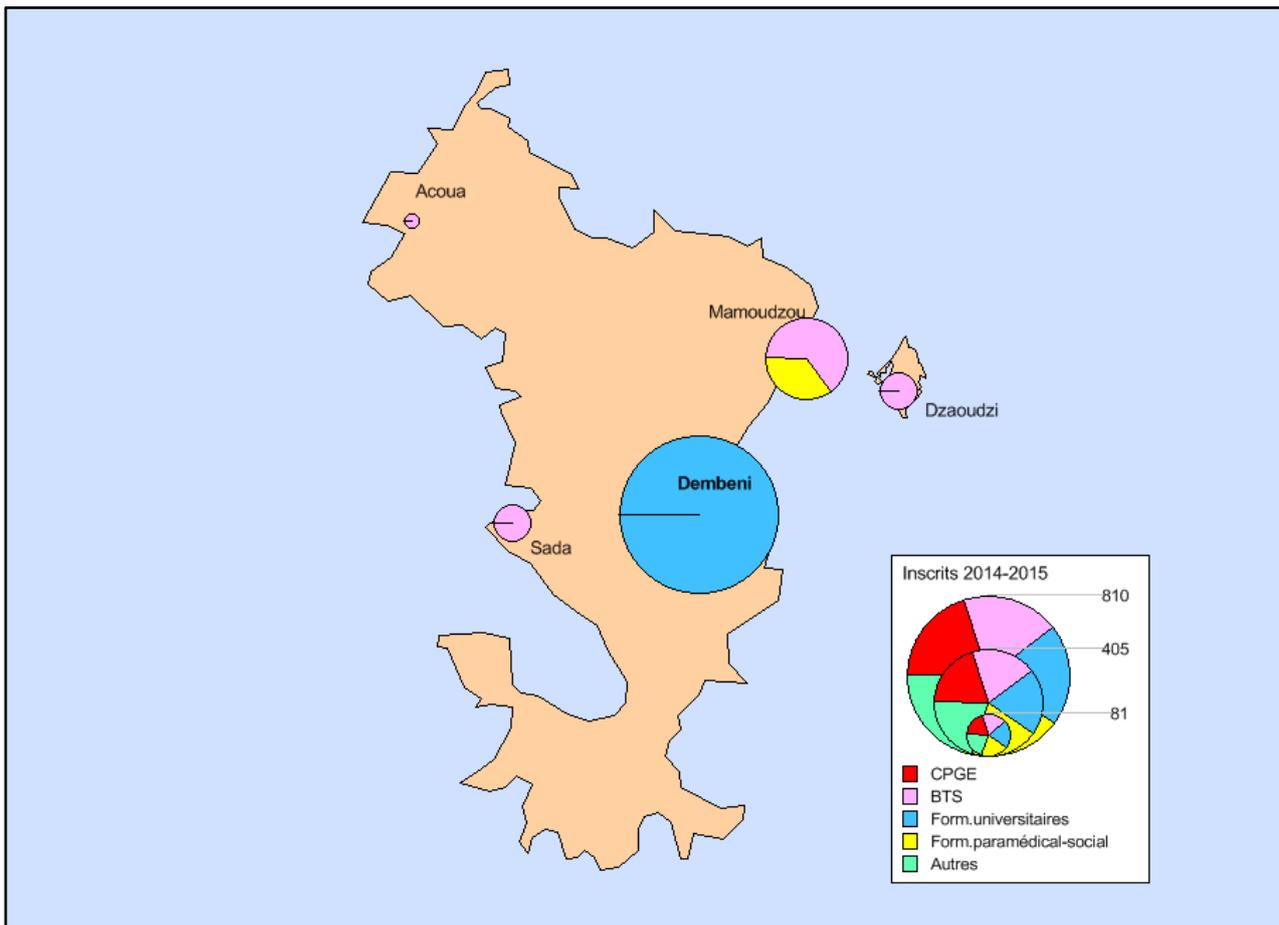


- **L'offre de formation à Mayotte**

Graphique 9 – Mayotte : la répartition de l'ensemble des effectifs étudiants de l'enseignement supérieur en 2014-2015 (source Sies)



Carte 5 : Mayotte : la répartition des effectifs de l'enseignement supérieur par type de formation en 2014-2015 (Source Sies)



► L'enseignement privé

Tableau 12- La Réunion : les effectifs étudiants dans les établissements privés en 2014-2015 (Source : Sies)

	nombre d'inscrits dans les établissements privés				
	CPGE	STS	Commerce	Paramédical et social	Total
La Réunion	73	259	162	557	1 051
Part du privé sur le total des inscrits du site	9,9%	7,5%	100%	40,7%	5,5%
France	16,8%	32,9%	98,0%	40,7%	17,7%

LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS

► Les effectifs universitaires par grande discipline

Tableau 13 – Océan indien : la répartition des étudiants inscrits en université par grande discipline en 2014-2015 (source Sies)

Grandes disciplines	Droit Sciences éco AES	ALLSH	Santé	Sciences	STAPS	Total
Effectifs La Réunion	4 351	4 413	1 130	2 350	865	13 109
Proportion La Réunion	33,2%	33,7%	8,6%	17,9%	6,6%	100,0%
Effectifs Mayotte	440	283	-	78	-	801
Proportion Mayotte	54,9%	35,3%	-	9,7%	-	100%
Proportion Outre-mer	33,5%	33,6%	10,3%	18,3%	4,3%	100%
Proportion France	29,1%	31,6%	14,3%	21,8%	3,2%	100%

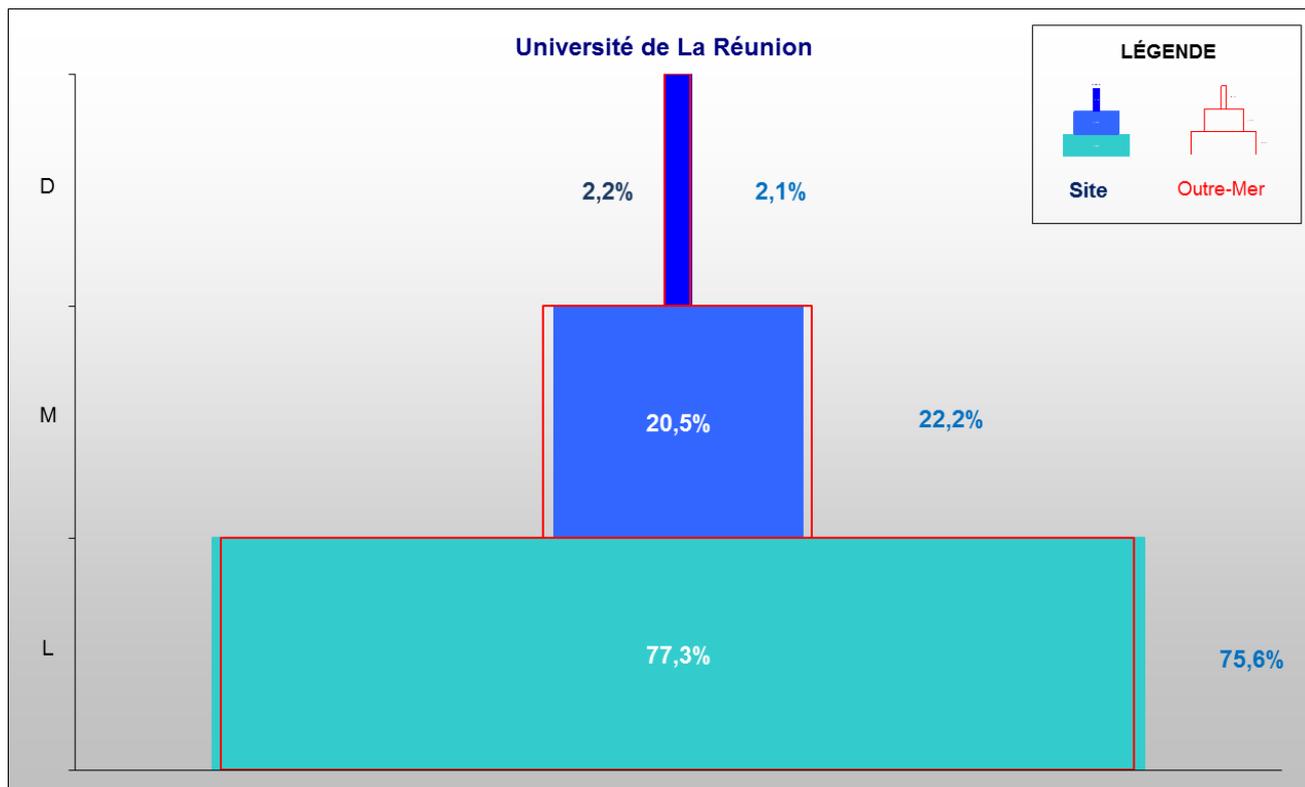
► Les effectifs universitaires

Tableau 14 – Océan indien : la répartition des effectifs étudiants inscrits en université, par cursus en 2012-2013 (source Sies)

Cursus	L	M	D	Total
Effectifs La Réunion	10 131	2 692	286	13 109
Proportion La Réunion	77,3%	20,5%	2,2%	100%
Effectifs Mayotte	801	-	-	801
Proportion Mayotte	100%	-	-	100%
Proportion Outre-mer	75,7%	22,2%	2,1%	100%
Proportion France	60,2%	35,8%	4,0%	100%

Les effectifs du CUFR de Mayotte évoluent très rapidement. En 2018, les effectifs dépassent les 1 200 étudiants.

Graphique 10 – La Réunion : la répartition des effectifs universitaires par niveau en 2014-2015 comparée à la répartition des universités ultra-marines (source Sies)



► Les licences

Tableau 15 – La Réunion : la répartition des étudiants inscrits en licence en 2014-2015 par grande discipline (source Sies)

	Droit Sciences éco AES	ALLSH	Sciences	STAPS	Total
Effectifs La Réunion	3 436	2 456	1 432	775	8 099
Proportion La Réunion	42,4%	30,3%	17,7%	9,6%	100%
Proportion France	32,0%	41,7%	20,0%	6,3%	100%

L'Université de La Réunion accueille 232 étudiants en licence professionnelle, 37% en Droit, Sciences économique et 33% en ALLSH.

L'université a diplômé 1 002 étudiants en licence en 2014 et 195 en licence professionnelle.

○ Mayotte

Jusqu'à la rentrée 2017-2018, le Centre Universitaire de Mayotte accueillait uniquement des étudiants en licence. Les diplômes de licence sont portés par des universités métropolitaines : le Droit par Aix-Marseille, l'AES et les Lettres par Nîmes, la Géographie par Montpellier 3 et les Sciences par Montpellier. En 2014-2015, 801 étudiants sont inscrits en licence. Les effectifs en licence ont augmenté de +32% depuis l'ouverture du CUFR en 2012-2013.

Deux licences professionnelles en « Management et gestion des organisations » et « Développement de projets de territoires » sont proposées, depuis 2015, en partenariat avec l'Université de Nîmes.

► Les masters

Tableau 16 – La Réunion : la répartition des effectifs de master par grande discipline en 2014 (source SIES)

	Droit, Sciences éco, AES	ALLSH	Sciences	STAPS	Total
Effectifs	531	1 119	255	79	1 984
Proportion	26,8%	56,4%	12,9%	4,0%	100%
Proportion France	34,6%	42,8%	20,3%	2,3%	100%

Entre 2010 et 2014, le nombre d'étudiants inscrits à l'université en niveau M a baissé de -17% (France : +3,6%) notamment en Droit-Sciences économiques (-29%). 823 étudiants ont été diplômés en master en 2014.

En septembre 2017, le Centre Universitaire de Mayotte a ouvert son premier master : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1^{er} degré, parcours professeurs des écoles, en partenariat avec l'université de La Réunion.

► La formation doctorale

Tableau 17 – La Réunion : la répartition des effectifs de docteurs par grande discipline en 2014 (source SIES)

Grandes disciplines	Droit, Sciences po., Sciences éco.	ALLSH	Sciences, STAPS et Santé	Total
Effectifs	57	83	139	279
Proportion	20,4%	29,7%	49,8%	100%
Proportion France	18,1%	33,9%	48,1%	100%

Entre 2010 et 2014, le nombre de doctorants a augmenté de plus de +4%, alors que la tendance nationale est inversée (-6%). En 2014, 40 étudiants ont soutenu leur thèse, ce qui représente 42% des doctorats délivrés en Outre-mer.

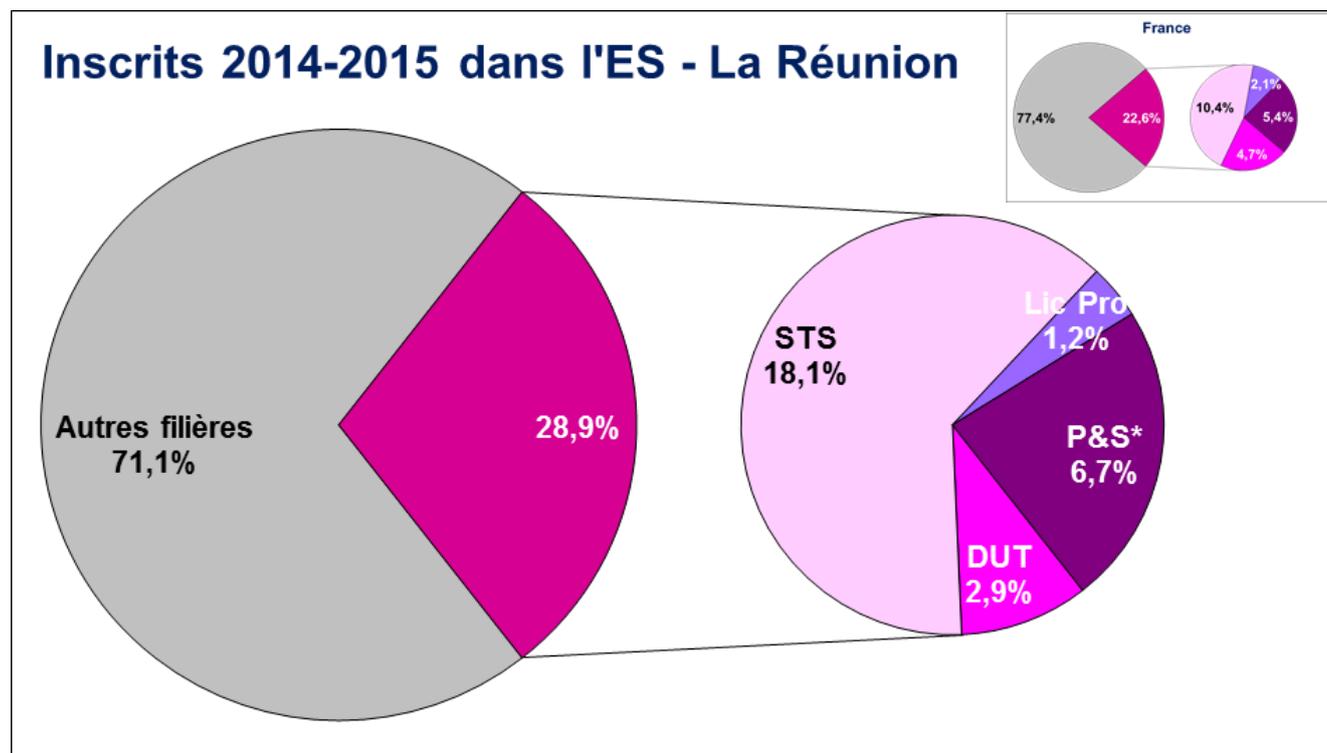
• L'organisation de la formation doctorale

Tableau 18 – La Réunion : les écoles doctorales en 2017 (source DGESIP)

Écoles doctorales	Établissements accrédités
Sciences, Technologies et Santé	Université de La Réunion
Sciences Humaines et Sociales	Université de La Réunion

► Les formations courtes professionnelles

Graphique 11 – La Réunion : la répartition des effectifs étudiants de l'enseignement supérieur entre les formations générales et les formations professionnelles de bac+2 et bac+3 en 2014-2015 (source Sies)



Comme dans les autres sites ultra-marins, la part des étudiants en STS à La Réunion est bien plus élevée que la moyenne nationale (10,4%). L'université de La Réunion compte également 547 étudiants en IUT et 232 étudiants en licence professionnelle.

À Mayotte, on compte 285 étudiants en STS, soit 24,4% des effectifs de l'enseignement supérieur et 82 étudiants en formations paramédicales et sociales.

► Les formations de santé

Tableau 19 - La Réunion : les études médicales en 2014-2015 (source Sies).

	PACES	Étudiants de PACES autorisés à poursuivre leurs études en médecine, odontologie, sage-femme, ou pharmacie (fixés par arrêtés du 29 décembre 2014)				
		Médecine	Odontologie	Pharmacie	Sage-femme	Total
La Réunion	870	81	8	6	27	122
Outre-mer	2 099	210	28	16	63	317

Les étudiants de PACES peuvent suivre leur formation sur le Campus Nord et le Campus Sud de l'île. Les étudiants ont la possibilité de suivre la 3^{ème} année de médecine à Saint-Pierre. La poursuite des études de médecine s'effectue en métropole.

Tableau 20 - La Réunion : les effectifs d'inscrits et de diplômés dans d'autres formations aux professions de santé en 2014 (source DREES - Ministère en charge des affaires sociales et de la santé)

Formations	Effectifs d'inscrits	Poids national	Effectifs de diplômés	Poids national	Total inscrits France	Total diplômés France
Sages-Femmes	99	2,3%	16	1,7%	4 011	921
Ergothérapeutes	61	2,6%	-	-	2 353	542
Infirmiers DE	792	0,9%	172	0,7%	90 976	25 539
Masseurs Kinésithérapeutes	63	0,8%	20	0,9%	8 017	2 274
Psychomotriciens	73	2,8%	-	-	2 613	854

Tableau 21 - La Réunion : les effectifs d'inscrits et de diplômés dans les formations aux professions sociales en 2014 (source DREES - Ministère en charge des affaires sociales et de la santé).

Formations	Effectifs d'inscrits	Poids national	Effectifs de diplômés	Poids national	Total inscrits France métropolitaine	Total diplômés France métropolitaine
Diplôme d'État d'assistant de service social	113	1,4%	38	1,8%	7 910	2 184
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	176	1,3%	32	0,8%	13 801	4 259
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	130	2,4%	34	2,0%	5 427	1 660

La part des étudiants inscrits en formation paramédicales et sociales ont progressé de +21% entre 2010 et 2014.

► La formation tout au long de la vie

• Les formations en apprentissage

La Réunion compte 1 193 apprentis dans l'enseignement supérieur en 2014-2015 parmi lesquels 75% sont inscrits dans des formations de niveau bac+2 (France : 51%), 18 % dans des formations de niveau bac+3 (France : 17%) et 8 % dans des formations de niveau bac+5 (France : 31%). A La Réunion, 27% des apprentis sont inscrits dans des formations de l'enseignement supérieur (France : 34%).

• La formation continue et la VAE

En 2014, l'université de La Réunion a accueilli 2 313 stagiaires en formation continue pour 405 500 heures stagiaires et un chiffre d'affaires de 3,6 M€. Les activités de formation continue du CNAM ont été suivies en 2014 par 986 stagiaires et génèrent 2,4 M€ de CA.

En 2014, 28 diplômés ont été délivrés en formation continue, principalement des diplômés de niveau bac+3.

En 2014, sur les 9 dossiers déposés en VAE, les 2/3 ont obtenu leur diplôme dans sa totalité.

En 2017, le Centre Universitaire de Mayotte a créé un service de formation continue, auquel sont rattachés deux diplômes universitaires :

- « Valeurs de la République et Religions » ;
- « Société, langues et cultures de Mayotte ».

► L'offre documentaire à destination des étudiants

Tableau 22 – La Réunion : les dépenses documentaires pour la formation et le pourcentage d'étudiants formés en documentation dans les cursus en 2014 (source : Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires - ESGBU)

Offre à destination des étudiants	La Réunion	Moyenne nationale	Maximum	Minimum
Dépenses d'acquisition de documentation pour la formation (€)	347 265	1 142 919	2 989 062	172 004
Part des dépenses d'acquisition consacrées à la formation	65,0%	41,3%	83%	16,4%
Dépenses documentaires de formation / étudiant (€)	29	28	57	14
Nombre d'étudiants formés à la documentation dans les cursus	1 331	7 520	26 310	500
Part des étudiants formés à la documentation dans les cursus	11,0%	16,7%	42,8%	3,9%

Les dépenses d'acquisition de documentation font apparaître un déséquilibre en faveur de la documentation de formation, qui mobilise 65% du budget d'acquisition, contre 35% pour la documentation de niveau recherche. Ces dépenses permettent à La Réunion d'obtenir un bon ratio de dépenses par étudiant (29€).

En revanche, le taux de formation des étudiants à la méthodologie documentaire dans les cursus est faible : 11% des étudiants réunionnais sont formés à l'utilisation des ressources documentaires.

► La mobilité géographique des néo-bacheliers

• La Réunion

Carte 6 – La Réunion : les flux sortants des néo-bacheliers de la session 2014 inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

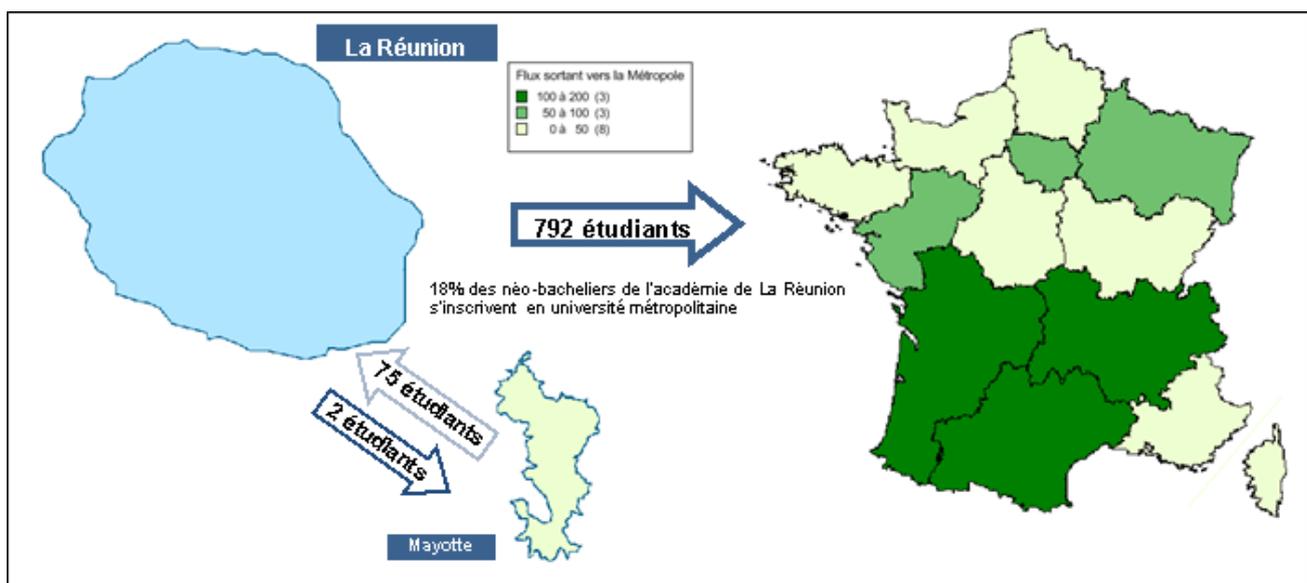
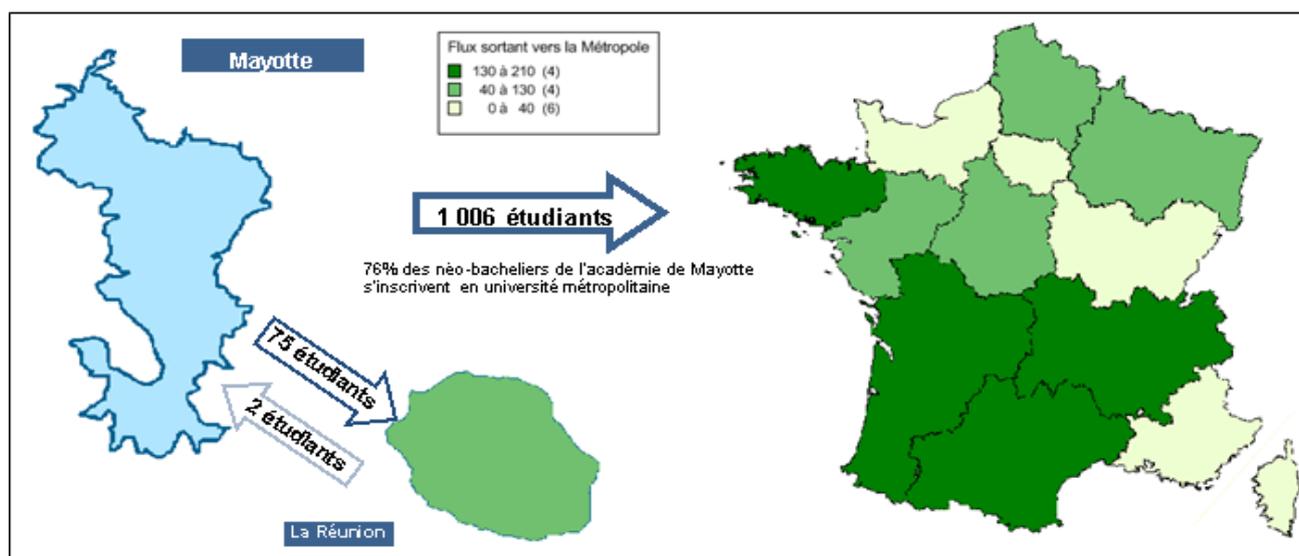


Tableau 23 – La Réunion : les effectifs sortants des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat à la session 2014 et s'inscrivant dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

Région des établissements universitaires d'inscription	Néo-bacheliers de La Réunion s'inscrivant en université	
	effectifs	%
Occitanie	200	4,6%
Auvergne-Rhône-Alpes	111	2,5%
Nouvelle Aquitaine	106	2,4%
Île-de-France	95	2,2%
Pays de la Loire	59	1,4%
Grand Est	53	1,2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	47	1,1%
Hauts-de-France	44	1,0%
Normandie	21	0,5%
Bourgogne-Franche-Comté	20	0,5%
Centre-Val de Loire	19	0,4%
Bretagne	17	0,4%
Outre-Mer	2	0,0%
France	794	18,2%
La Réunion	3 561	81,8%
Total	4 355	100,0%

- **Mayotte**

Carte 7 – Mayotte : les flux sortants des néo-bacheliers de la session 2014 inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)



En 2014, 18% des néo-bacheliers ont entamé leurs études universitaires à Mayotte. Malgré la création du CUFR de Mayotte, 43% des néo-bacheliers mahorais continuent à se diriger principalement vers la métropole,

notamment en Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Bretagne. La Réunion accueille près de 6% des néo-bacheliers s'inscrivant en université ; ils étaient 12% avant la création du CUFR.

Tableau 24 – Mayotte : les effectifs sortants des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat à la session 2014 et s'inscrivant dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

Région des établissements universitaires d'inscription	Néo-bacheliers de Mayotte s'inscrivant en université	
	effectifs	%
Auvergne-Rhône-Alpes	201	15,2%
Occitanie	177	13,4%
Nouvelle Aquitaine	149	11,3%
Bretagne	134	10,1%
La Réunion	75	5,7%
Pays de la Loire	71	5,4%
Grand Est	62	4,7%
Hauts-de-France	46	3,5%
Centre-Val de Loire	42	3,2%
Bourgogne-Franche-Comté	33	2,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31	2,3%
Île-de-France	30	2,3%
Normandie	30	2,3%
France	1 081	81,8%
Mayotte	241	18,2%
Total	1 322	100,0%

► Les caractéristiques de la population étudiante

• *Peu d'étudiants étrangers en université*

En 2014-2015, 2,1% des étudiants à l'université sont de nationalité étrangère (276 étudiants). Parmi eux, 70% proviennent de l'océan Indien (30 % sont originaires de Madagascar, 20% de l'Île Maurice et 15% des Comores).

• *Une part importante d'étudiants aidés*

En 2015-2016, 10 352 étudiants de l'académie de La Réunion, soit 51% des étudiants, bénéficient d'une bourse sur critère sociaux. Il s'agit du plus fort taux national (France : 26%). 60% de cette population est aux échelons 5, 6 et 7 (situations sociales les plus défavorables). 46 étudiants ont également reçu une aide d'urgence.

En 2014-2015, à Mayotte, 503 étudiants des 826 inscrits en licence sont boursiers, soit un taux de boursier de 61% (source CUFR).

• *La restauration et le logement*

A La Réunion, les restaurants universitaires offrent 1 808 places aux étudiants en 2014, soit 10 places pour 100 étudiants (France : 8 places/100 étudiants). Par ailleurs, 1 074 places en résidence universitaire sont proposées par le CROUS dans l'académie de La Réunion, soit 6 places pour 100 étudiants (France : 7 places/100 étudiants).

- **Les étudiants handicapés**

Tableau 25 – La Réunion : la répartition (en %) des étudiants handicapés par filière dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les lycées sous tutelle MESRI en 2014-2015 (source MESRI)

Étudiants handicapés	CPGE	STS	Niveau L	Niveau M	École d'ingénieurs	Autres	Effectif total
La Réunion	-	7,2%	63,1%	12,6%	-	17,1%	111
France métropolitaine	0,3%	3,9%	65,4%	17,5%	2,1%	10,6%	19 864

Tableau 26 – La Réunion: la répartition (en %) des étudiants handicapés à l'université par grand domaine disciplinaire en 2014-2015 (source MESRI)

Étudiants handicapés	Droit Sciences éco AES	ALLSH	Santé	Sciences	Formations d'ingénieurs	STAPS	Effectif total
La Réunion	37,2%	19,1%	17,0%	18,1%	2,1%	6,4%	94
France métropolitaine	24,7%	40,1%	10,7%	19,5%	1,6%	3,5%	15 838

► **Les initiatives d'excellence en formations innovantes**

L'Université de La Réunion participe à l'idéfi **ECOTROPHELIA**, portée par AgroParisTech, qui a l'ambition de promouvoir l'entrepreneuriat et la compétitivité dans le secteur agroalimentaire, notamment par la mise en œuvre d'un réseau de formation d'excellence en innovation alimentaire.

Elle est partenaire du projet Nouveaux cursus çà l'université (NCU) **Hybrid-Innovative-Learning-LAB – HILL**, coordonné par AgroParisTech qui, appliqué aux domaines de l'innovation alimentaire, combine les apprentissages par projet ; les connaissances disciplinaires et les compétences opérationnelles ; la conduite de projets en Fab-LAB ainsi qu'en réalité virtuelle ; une pédagogie hybride entre présentiel, tutoriel et ressources accessibles à distance ; la modularité des parcours pour la formation initiale et la formation professionnelle.

3. LE POTENTIEL DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Les thématiques de recherche sont axées sur l'Observation des milieux naturels et des changements globaux, la biodiversité et les écosystèmes tropicaux, la santé et l'étude des sociétés indianocéaniques.

Les énergies renouvelables : un thème émergent soutenu par une politique régionale ambitieuse

L'étude des phénomènes naturels et les recherches en milieu tropical favorisés par un environnement original.

La Réunion compte en 2013 près de 350 chercheurs. La centaine de chercheurs du CIRAD représente 70% des forces scientifiques déployées par les organismes de recherche.

La structuration de la recherche s'appuie sur des infrastructures attractives et des coopérations scientifiques coordonnées par les organismes de recherche.

Parmi les 21 unités de recherche de l'université, 9 unités de recherche mixtes développent des recherches en collaboration avec le CNRS, l'IRD, le CIRAD ou l'INSERM.

Les coopérations scientifiques au niveau de la zone Océan indien sont développées en santé et agriculture-alimentation.

L'Université de La Réunion est partenaire de 2 labex et 2 équipex.

La part des financements issus des appels à projets compétitifs (ANR, Horizon 2020, Programme Investissements d'avenir) reste faible mais les fonds structurels nationaux et européens apportent un soutien aux projets de recherche et en innovation.

Des structures de transfert technologique dynamiques appuient de développement de la recherche appliquée et de l'entrepreneuriat. La présence du seul pôle de compétitivité ultramarin : Qualitropic.

Une commission scientifique a été créée en 2014 au Centre universitaire de Mayotte pour conseiller et assister par ses avis et ses recommandations le directeur de manière prospective sur les orientations des politiques de recherche, ainsi que sur la pertinence et l'opportunité des projets et activités de recherche de l'établissement.

► Les thèmes stratégiques mobilisateurs

La stratégie régionale d'innovation de La Réunion met en avant 8 domaines d'activité stratégique :

- agro-nutrition en milieu tropical,
- pêche,
- santé,
- technologies de l'information et de la communication (TIC),
- énergie – environnement,
- tourisme durable,
- ingénierie – formation,
- services à la personne.

Ces domaines d'activités recoupent les champs de la recherche de La Réunion qui sont développés par l'université, les organismes de recherche, les structures de transfert technologique :

- le développement durable (transports, énergie, urbanisme et tourisme durable)
- l'observation des milieux et valorisation
- l'agronutrition et la santé
- l'ingénierie de la formation TIC et les services à la personne

L'objectif du Plan régional des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie (PRERURE) visant à l'autonomie énergétique de La Réunion en 2030 implique l'adoption d'axes forts pour la recherche et l'innovation dans le domaine de l'énergie.

► **L'effort de recherche**

• **Les dépenses de recherche et développement**

Tableau 27 – Océan Indien : les effectifs et les dépenses de R&D en 2013 (source Sies)

	DIRDA en M€	Effectifs chercheurs publics (ETP)	Effectifs soutien recherche (ETP)
La Réunion	32,8	344	270
Mayotte	0,6	8	5

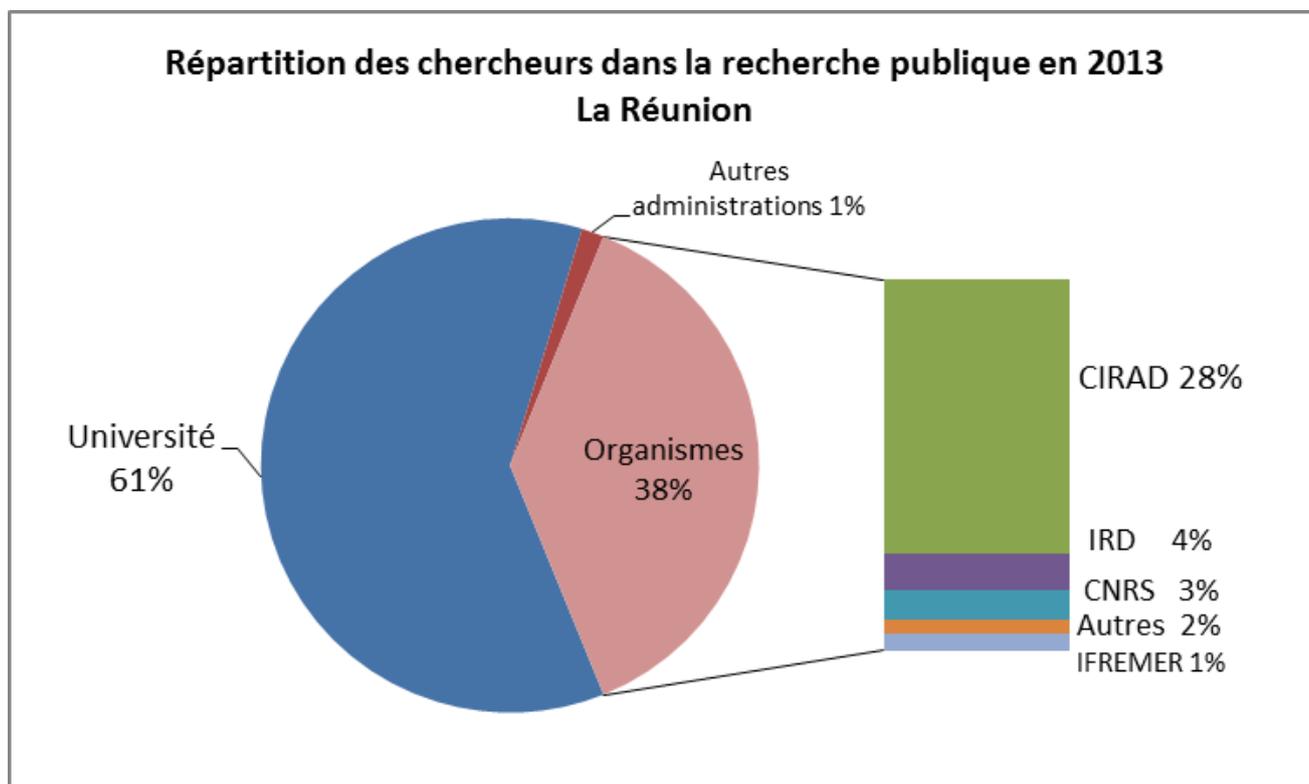
NB : DIRDE/Effectifs Recherche privée ne sont pas disponibles

• **Les effectifs de chercheurs publics**

Tableau 28 – Océan Indien : les effectifs enseignants-chercheurs et chercheurs publics en 2013 (ETP) (source Sies)

	Université	CIRAD	IRD	CNRS	IFREMER	BRGM	INRA	INSERM	CNES	Autres admin.	Total
La Réunion	209	96	13	10	5	2	2	1	1	5	344
Mayotte	4	4				1					8
Total	213	100	13	10	5	3	2	1	1	5	352

Graphique 12 – La Réunion : la répartition des chercheurs publics en 2013 (ETP) (source Sies - enquête Recherche)



- **Le financement de la recherche**

Il convient de mentionner que le soutien important apporté aux projets cofinancés par les politiques contractuelles (CPER, FEDER...) ne peut compenser les faibles financements provenant des appels à projets dédiés à la recherche au niveau national (les dotations ANR versées à l'Outre-mer représentent 0,2% du poids national en 2015) ou européen.

Les acteurs de la recherche éprouvent des difficultés à établir des partenariats nationaux ou européens indispensables pour pouvoir mobiliser ces fonds à cause de l'isolement du site ou de la difficulté d'accès à des équipements de recherche.

En 2016, les financements au titre du PO FEDER, gérés directement par la région, soutiennent principalement 6 thématiques : Biodiversité, Santé et biotechnologies, Énergie, TIC, Tourisme et Innovation sociale et sociétale.

- **Le crédit impôt recherche (CIR)**

Tableau 30 – La Réunion : le crédit impôt recherche 2014 (source Sies)

	Déclarants	Bénéficiaires
La Réunion	67	57
Total DOM	88	78

En 2014, le montant du crédit impôt recherche à La Réunion s'élève à 12,2 M€.

- **Les CIFRE**

En 2016, dans le cadre des conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre), les laboratoires universitaires de La Réunion ont accueilli 3 nouveaux doctorants et les entreprises 4.

► **L'offre documentaire à destination des chercheurs**

Tableau 29 – La Réunion : les dépenses d'acquisition de documentation pour la recherche en 2014 (source : Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires - ESGBU)

Offre à destination des chercheurs	La Réunion	Moyenne nationale	Maximum	Minimum
Dépenses d'acquisition de documentation pour la recherche (€)	186 989	1 624 515	4 751 750	48 514
Part des dépenses d'acquisition consacrées à la recherche	35,0%	58,7%	83,6%	17%
Dépenses documentaires de recherche / enseignant-chercheur (€)	294	501	1 623	91

À l'instar d'autres sites ultramarins, l'université de la Réunion consacre la majeure partie de son budget d'acquisition documentaire à la documentation de formation (65%), au détriment de la documentation de niveau recherche (35%). Ce choix peut s'expliquer par le faible nombre d'enseignants-chercheurs présents sur le site. Cependant, le ratio de dépenses documentaire par enseignant-chercheur est faible (294€ en 2014).

► La structuration de la recherche à La Réunion : les thèmes scientifiques et les acteurs

En 2015, un projet d'Isite reposant sur la biosécurité autour de 3 thèmes stratégiques : la santé humaine et animale, la biodiversité en milieu tropical et la production agricole et agroalimentaire avait reçu un accueil favorable de la part du jury du Programme Investissements d'avenir. Les résultats obtenus dans le cadre des investissements d'avenir mettent l'accent sur les projets liés à l'observation de la terre et le développement durable.

L'**Université de La Réunion** compte 21 unités de recherche accréditées, dont 9 mixtes (CNRS, IRD, CIRAD, INSERM, Météo-France) avec des relations avec des universités métropolitaines (IPGP, Paris 6, Paris 7, Montpellier...). Ces unités de recherche se regroupent au sein de 3 structures fédératives qui épousent les grandes thématiques de recherche de l'université :

- Biosécurité en milieu tropical
- Observation des milieux naturels et changements globaux
- Observatoire des sociétés de l'océan indien

• **Observation des milieux naturels**

La Réunion accueille sur son territoire de nombreuses infrastructures d'observation :

- Observatoire de Physique de l'Atmosphère de la Réunion (CNRS-ULR)
- Observatoire volcanologique du Piton de la Fournaise (IPGP)
- Observation atmosphérique du Maido
- Station de surveillance de l'environnement assistée par satellites (SEAS OI – ULR/IRD)

Deux unités mixtes sont sous cotutelle **CNRS** en Sciences de la terre : le laboratoire de l'atmosphère et des cyclones (LACy) est également placé sous la cotutelle de Météo-France. Il est à l'origine de la mise en place des observatoires réunionnais. Le Laboratoire GéoSciences Réunion (LGSR) fait partie de l'unité mixte de recherche de l'Institut de Physique du Globe de Paris.

La délégation **IFREMER** - Océan Indien est basée au Port à La Réunion. Elle intervient également à Mayotte et dans les Îles Éparses. Elle a pour mission de coordonner des programmes de suivis et de surveillance, de soutenir les projets de recherche et d'élaborer des avis et expertises en matière de gestion durable des espaces maritimes.

Le **BRGM** est présent depuis 1950 à La Réunion. Il développe les thèmes autour de la géologie, l'eau, l'environnement, les risques naturels et le littoral.

L'équipex **GEOSUD** est un projet d'information spatiale auquel participe la station de surveillance de La Réunion. Il vise à développer une infrastructure nationale de données satellitaires accessible gratuitement par la communauté scientifique et les acteurs publics.

Le futur Pôle Régional Mer de La Réunion vise à regrouper, sur un même site, les compétences scientifiques touchant à l'environnement marin, et à fédérer les équipes des organismes de recherche, les laboratoires de l'université de La Réunion et les structures de recherche et de développement locales (Hydrô Réunion, Agence pour la recherche et la valorisation marine - ARVAM...). Le pôle scientifique aura pour champ d'études les mers du sud de l'océan Indien (La Réunion, Mayotte, TAAF).

Le GIP **Institut Paul-Emile-Victor** (IPEV) a pour mission principale de mettre en œuvre des programmes scientifiques dans les régions polaires et subpolaires des deux hémisphères.

• **Biodiversité et Écosystèmes tropicaux**

La Réunion accueille sur son territoire deux infrastructures d'observation :

- Station forestière de Saint-Philippe (Université de La Réunion - ONF)
- Station d'expérimentation dédiée à l'étude et la prévision des risques environnementaux liés au recyclage agricole des matières organiques (CIRAD)

L'UMR d'écologie marine ENTROPIE qui mène des recherches fondamentales et appliquées sur le fonctionnement, la capacité de résilience et l'évolution des écosystèmes marins tropicaux et insulaires participe au labex **CORAIL**. Ce labex étudie les récifs coralliens face aux changements globaux de la planète (universités de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, de La Réunion et UAG).

L'**IRD** compte une cinquantaine d'agents à Saint-Denis et Saint-Pierre répartis sur 6 unités de recherche. Les thèmes de recherche prioritaires soutenus par l'**IRD** sont la biodiversité marine et halieutique, les maladies infectieuses émergentes et la surveillance de l'environnement par satellites.

L'Île de la Réunion accueille le deuxième dispositif du **CIRAD** en France, après Montpellier. L'organisme est implanté sur l'île depuis les années 60 et sa mission principale est de contribuer au développement des filières agricoles et agroalimentaires, tout en préservant l'environnement et la biodiversité. Le CIRAD est présent à Saint-Denis et Saint-Pierre. Le centre de La Réunion compte 180 agents. Le centre de Mayotte compte à Mamoudzou une dizaine de personnes.

L'Université de La Réunion participe au labex **AGRO** qui développe les recherches sur la plante d'intérêt agronomique. Son champ d'étude porte sur l'adaptation des plantes au changement climatique, l'utilisation des plantes à des fins alimentaires et non alimentaires et la gestion des risques et de développement durable.

L'unité des ravageurs et agents pathogènes tropicaux du Laboratoire de la santé des végétaux (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - **ANSES**), en collaboration avec le CIRAD, s'intéresse aux organismes réglementés ou émergents.

eRcane est un centre de recherche privée cherchant à valoriser la canne à sucre tant dans les utilisations alimentaires que non alimentaires (chimie verte).

De nombreuses coopérations scientifiques sont développées sur ce thème :

Le *Projet régional de recherche sur la protection des végétaux* (PRPV), sous la tutelle de la Commission de l'Océan indien, est coordonné par le CIRAD à La Réunion. En juin 2014, la COI et le CIRAD ont mis en place une **Plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement** (PReRAD) qui renforce la coopération scientifique régionale. Cela permet d'accueillir des chercheurs de l'océan indien pour des activités de recherche fondamentale et appliquée d'intérêt commun.

Soutenu par la région et l'UE, le réseau de coopération scientifique **Qualireg** porte sur l'amélioration et la valorisation de la qualité des aliments de la région. Il regroupe des partenaires de La Réunion, Madagascar, Maurice, Comores, Seychelles et Afrique du Sud. L'animation du réseau est assurée par le CIRAD.

Dans le domaine de la santé des plantes, le site réunionnais du **Laboratoire national de protection des végétaux**, rattaché depuis 2011 à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), a vocation à coordonner l'appui scientifique et technique pour l'ensemble des territoires ultra-marins.

- **Santé**

Le cyclotron de la Réunion – **CyROI**, créé par l'université et le CHU, participe à la recherche fondamentale dans 3 domaines spécifiques : les maladies infectieuses émergentes, les maladies métaboliques, la valorisation de la biodiversité terrestre et marine.

Le domaine d'activité du Centre d'Investigation Clinique-Epidémiologie Clinique de la Réunion (**INSERM-CHU**) est l'épidémiologie clinique et l'épidémiologie en population.

Le centre hospitalier de La Réunion participe au projet d'Infrastructure nationale en biologie-santé **F-CRIN**, coordonnée par l'INSERM, qui accompagne le développement des projets de recherche clinique.

Le GIS **Centre de recherche et de veille sur les maladies émergentes de l'océan Indien** (CRVOI) développe un réseau de recherches multidisciplinaire sur les maladies infectieuses et leurs vecteurs. Il a été créé en 2007 en réponse à l'épidémie de Chikungunya survenue dans la région de l'Océan Indien.

- **Ingénierie**

Le centre de développement du calcul scientifique fournit un environnement scientifique et technique, propice au calcul haute performance (HPC) à la communauté scientifique de l'Université, chercheurs et chercheurs associés.

DURASOL est un projet qui étudie la durée de vie des technologies solaires. Il a été labellisé équipement d'excellence et La Réunion héberge un des sites de cette plateforme. Le projet est porté à l'université de La Réunion par l'équipe de Physique et d'ingénierie mathématique pour l'énergie et l'environnement (PIMENT).

- **Sciences humaines**

L'objectif de l'Observatoire des Sociétés est de mettre en place un observatoire en sciences humaines et sociales sur les sociétés indianocéaniques, ce qui permettrait de valoriser et de diffuser les acquis de la

recherche dans le domaine, ainsi que retracer les transformations de ces sociétés et de leurs liens intra/extra-territoriaux.

► La recherche à Mayotte

Le **CUFR de Mayotte** assure également une mission de recherche. La commission scientifique a préparé un programme de recherche dans le cadre du projet d'établissement 2017-2021. La recherche au CUFR est structurée autour d'un projet global interdisciplinaire utile pour la société mahoraise s'intéressant aux systèmes complexes que forment les territoires et îles du sud-ouest de l'océan Indien.

Cette réflexion repose sur l'identification des compétences des enseignants-chercheurs du CUFR et des enjeux concernant les systèmes complexes (systèmes naturels, systèmes socio-écologiques, système d'enseignement...) des territoires et îles du sud-ouest de l'océan Indien.

Les enjeux du développement durable y prennent une résonance immédiate car les actions exercées par les populations humaines locales s'y couplent avec les changements globaux pour produire des aléas multiples s'ajoutant aux aléas naturels (sismique, tempêtes, érosion, ...). Ces aléas s'appliquent à des systèmes complexes très sensibles en regard de leurs ressources et de leurs capacités d'adaptation, et des mutations sociales, économiques et environnementales récentes et rapides qui s'y produisent. Face aux multiples pressions qu'ils subissent, ces systèmes peuvent s'adapter, se transformer ou risquent de s'effondrer.

La construction de ce projet de recherche repose sur une séquence visant à identifier les compétences que le CUFR peut mettre en œuvre notamment au titre de l'interdisciplinarité qui le caractérise :

- les enjeux territoriaux, et plus particulièrement ceux spécifiques à Mayotte,
- les problématiques/questions et actions qui y sont associées.

Ce projet vise également à identifier les différents partenariats et les synergies Recherche-Formation.

► La production scientifique

• *Les distinctions*

1 médaille d'argent CNRS en 2009 pour un chercheur de la Réunion en Sciences de l'univers, terre, espace.

• *Les publications scientifiques*

En compte fractionnaire, le volume des publications scientifiques en 2015 (année glissée) est inférieur à 90 publications. Le plus grand nombre de publications concernent la Biologie (fondamentale et appliquée), la Recherche médicale et les Sciences de l'Univers.

► Les dispositifs de transfert technologique et de soutien à l'innovation

• *Les structures de transfert technologique*

• *Carnot BRGM*

L'**institut Carnot BRGM** couvre un large domaine d'applications relatif au sol et au sous-sol. Il regroupe un service Actions régionales auquel sont rattachés les services géologiques régionaux implantés dans chacune des régions administratives françaises en Métropole ainsi qu'aux Antilles, Guyane, La Réunion Mayotte, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française.

• *3 centres de ressources technologiques (CRT)*

- Le centre régional d'innovation et de transfert technologique (CRITT), créé en 2008, a pour but d'aider au développement des PME - TPE par l'Innovation, l'Acquisition et le Transfert de Technologie. Il est adossé à la CCI.
- L'Agence pour la recherche et la valorisation marine (ARVAM), créée en 2010, développe ses activités de recherche et de développement dans le champ de l'environnement marin tropical (La Réunion, Mayotte)
- Hydrô Réunion, créée en 2007 est structurée autour de 3 pôles de compétences : la pêche, l'aquaculture et l'environnement.

Une plate-forme mutualisée d'innovation d'éco-extraction « Eco-Ex » dédiée à la valorisation des produits issus de l'agriculture tropicale, de l'industrie agroalimentaire et de la pêche. Elle est coordonnée par le pôle de

compétitivité Qualitropic à la Réunion. Ce projet est soutenu, entre autres, par des partenaires industriels et par l'université de La Réunion et le Cyroi.

- **1 pépinière d'entreprises**

CB-TECH : le Cyclotron de La Réunion soutient l'innovation en accueillant de jeunes entreprises au sein d'une pépinière d'entreprise en sciences du vivant.

- **1 incubateur d'entreprises**

La **Technopole de La Réunion** accompagne les projets et les entreprises portés sur des technologies innovantes. 3 parcs technologiques regroupent les entreprises et des laboratoires de recherche.

- **Réseau d'innovation technique et de transfert - RITA**

Le **RITA** favorise la diversification de l'agriculture dans les départements d'Outre-mer. Chaque réseau regroupe l'ensemble des partenaires du dispositif Recherche-Développement-Formation : organismes de recherche, instituts techniques, chambres d'agriculture, autres organismes à vocation technique et centres de formation. Il accompagne la création d'instituts techniques du végétal et de l'animal. Le réseau est présent à La Réunion et à Mayotte.

- **Les pôles de compétitivité**

- **Qualitropic** (Saint-Denis de la Réunion) est un pôle de compétitivité de l'Outre-mer français qui fédère des entreprises et des laboratoires de recherche publique et privée pour faciliter l'émergence et la gestion de projets collaboratifs sur toutes les innovations qui visent la valorisation des ressources naturelles, terrestres et marines de l'océan indien. Qualitropic se positionne sur la valorisation des ressources naturelles tropicales et a pour objectif d'accompagner les projets innovants portant sur l'un ou plusieurs des 4 domaines suivants :

- Biotechnologies
- Alimentation, santé et bien-être
- Production agricole, halieutique et aquacole
- Environnement et développement durable

- **CapEnergies** est un pôle interrégional (Provence-Alpes côte d'azur, Corse, Guadeloupe et Réunion) sur le développement et le déploiement de systèmes énergétiques.

Le pôle s'est positionné dès son origine sur le développement et le déploiement de systèmes énergétiques : les énergies non génératrices de gaz à effet de serre.

Sur l'île de la Réunion, l'association **Temergie** a été créée à l'initiative de la Technopole de la Réunion en 2007. Adossée au pôle de compétitivité Capenergies (convention signée en novembre 2008), Temergie s'articule sur 3 axes principaux que sont les énergies maîtrisées, les énergies renouvelables et la gestion isolée de l'énergie. L'association Temergie regroupe aujourd'hui près de 60 acteurs qui se mobilisent dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la maîtrise de l'énergie (collectivités, chercheurs, entreprises) sous le patronage de la Région. Une convention de partenariat a également été signée avec le pôle France Énergies Marines.

Le consortium de valorisation thématique au Sud - **CVT Valorisation Sud** entend renforcer ses relations du CVT Sud avec les partenaires du territoire, notamment au travers de l'organisation conjointe d'événements permettant de favoriser la mise en place de projets de valorisation.

► **La création d'entreprises innovantes**

La Réunion compte 4 lauréats aux concours d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes sur la période 2004-2012 dont 4 à La Réunion.

L'université de La Réunion a obtenu la création du Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) dont les actions devront favoriser et développer les liens entre le monde de l'enseignement supérieur et celui de l'entreprise, dans une dynamique de transfert de compétences et de transmission d'entreprises et accompagner les jeunes étudiants créateurs d'entreprise.

C. ANNEXES

LEXIQUE

BIATSS

Les personnels de la filière ouvrière des BIATSS des établissements d'enseignement supérieur ont été pour une majeure partie décentralisés et leur gestion transférée aux conseils régionaux, tandis qu'une autre partie a glissé dans le corps des ITRF (catégories B et C). Cela peut expliquer leur nombre aussi faible dans les établissements d'enseignement supérieur

Bourses sur critères sociaux

Les bourses sur critères sociaux sont calculées en tenant compte des ressources et des charges des familles d'étudiants. Elles comprennent 9 échelons (de 0 à 7), l'échelon 0 correspondant à l'exonération des droits universitaires dans l'enseignement supérieur public et de la cotisation à la Sécurité sociale étudiante. Les données sont celles du CNOUS.

Cursus LMD

Pour la présentation des effectifs d'inscrits en universités par cursus, les formations prises en compte dans le cursus L (licence) sont les DUT, les licences, les licences professionnelles, la PACES (première année commune aux études de santé), la plupart des formations paramédicales, les DAEU et la capacité en droit, les DEUST, le DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) ainsi que les préparations aux concours et DU de niveau 3 ou 4.

Pour le cursus M (master), sont regroupés les masters (y compris enseignement), les formations d'ingénieurs (y compris les préparations intégrées), les formations de santé, les diplômes d'IEP, d'œnologie, de commerce, le DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) ainsi que les préparations aux concours et DU de niveau 1 ou 2

Les formations du cursus D (doctorat) comprennent le doctorat et l'habilitation à diriger les recherches.

Diplômés

Le périmètre retenu pour les diplômés est le plus complet possible (enseignement supérieur) avec une part significative d'établissements publics relevant du MEN et du MESRI (remontée Sise principalement).

DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques)

La DREES est une direction de l'administration centrale des ministères sociaux (affaires sociales, santé, droits des femmes, travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social).

La DREES fait partie du service statistique public. Sa vocation est de fournir aux décideurs publics, aux citoyens, et aux responsables économiques et sociaux des informations fiables et des analyses sur les populations et les politiques sanitaires et sociales.

Écoles doctorales

Les établissements d'enseignement supérieur en capacité de délivrer des diplômes nationaux peuvent être **accrédités** dans le cadre d'une école doctorale reconnue par le ministère chargé de l'enseignement supérieur s'ils participent « de façon significative à son animation scientifique et pédagogique » et disposent « de capacités de recherche et d'un potentiel d'encadrement doctoral suffisant » dans les champs scientifiques couverts par l'école doctorale.

Plusieurs établissements peuvent s'accorder pour porter, ensemble, une école doctorale, auquel cas ils bénéficient, de la part du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, d'une **co-accréditation**. Chacun d'entre eux peut, dans ce cadre, inscrire des doctorants et délivrer, seul, le diplôme de doctorat. On parle alors de **délivrance partagée** entre les établissements co-accrédités.

Des établissements d'enseignement supérieur peuvent participer à une école doctorale en accueillant des doctorants de cette école au sein d'unités ou d'équipes de recherche reconnues à la suite d'une évaluation nationale. Jusqu'en mai 2016, ces établissements ont la qualité « **d'établissements associés** ». Certains

établissements associés, si leurs statuts le prévoient, ont la possibilité de délivrer le diplôme de doctorat conjointement avec un établissement accrédité.

À compter de mai 2016*, cette catégorie d'« établissements associés » est scindée en deux catégories : d'une part, les établissements **accrédités en délivrance conjointe** qui peuvent inscrire des doctorants et délivrer le diplôme conjointement avec un établissement accrédité ou co-accrédité en délivrance partagée ; d'autre part, les **établissements partenaires** qui n'inscrivent pas de doctorants et ne délivrent pas le doctorat.

**La nouvelle classification en 3 catégories a été initiée en cours de vague A (Lyon, Grenoble) et se poursuit au fil des vagues.*

Avant mai 2016	Établissement accrédité ou Établissements co-accrédités en délivrance partagée	Établissement(s) associé(s)	
A partir de mai 2016	Établissement accrédité ou Établissements co-accrédités en délivrance partagée	Établissement(s) accrédité(s) en délivrance conjointe	Établissement(s) partenaire(s)

Endorecrutement

Se dit d'un maître de conférences (MCF) ayant obtenu son doctorat dans l'établissement qui le recrute ou d'un professeur des universités (PR) exerçant, immédiatement avant sa promotion à ce grade, des fonctions de maître de conférences dans le même établissement. Les données intègrent les détachements et les mutations et portent sur la période 2011-2016. Cette méthode était celle qui avait été retenue pour le Strater 2014 (recrutements 2007-2011) alors que les données du Strater 2011 portaient uniquement sur les PR et MCF nouvellement recrutés (n'intégraient pas les détachements et les mutations) et la période de référence était 2004-2010.

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur et étudiants inscrits en université

Les étudiants inscrits sont présentés selon 2 périmètres. L'un, le plus complet possible, dit « dans l'enseignement supérieur » correspond aux effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements (et les formations) de l'enseignement supérieur, publics ou privés quel que soit leur ministère de tutelle. Ces effectifs sont recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de l'Éducation Nationale et des ministères en charge de l'Agriculture, de la Culture, de la Santé et des Sports.

L'autre, beaucoup plus restreint, dit « en universités » correspond aux inscriptions principales dans les universités (y compris l'université de Lorraine), les CUFR et les COMUE Paris-Est et Grenoble-Alpes ainsi que dans les Espé (Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation) connues au travers de l'enquête SISE-Universités.

Il est à noter que les universités de technologie et les I(N)P ne sont pas compris dans ce périmètre sauf indications contraires ou tableaux spécifiques (dans ce cas on parlera d'établissements assimilés aux universités).

Formation tout au long de la vie

La formation tout au long de la vie recouvre la formation par apprentissage, la formation continue et la Validation des acquis de l'expérience (VAE).

Formation continue

La formation continue s'adresse (1) aux personnes (salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, etc.) ayant interrompu leurs études et désireuses d'acquérir ou de développer une qualification, de valoriser leur expérience professionnelle ; (2) aux employeurs (privés ou publics) souhaitant développer les compétences de leurs salariés.

Les données présentées concernent les universités (y compris les IUT et écoles internes), les écoles d'ingénieurs rattachées et indépendantes (UT, INP, INSA, ENI, écoles centrales, ENSAM) et les autres établissements (IEP Paris, INALCO, EPHE, ENS, ENS Lumière et ENSATT). Les formations proposées par le CNAM sont comptabilisées séparément.

Formation des infirmiers

La réforme de la formation des infirmiers engagée à partir de 2009 donne accès au grade de licence aux titulaires du diplôme d'infirmier formés selon la nouvelle réglementation. Les IFSI (instituts de formation en soins infirmiers) ou établissements de santé support des IFSI ont passé des conventions avec les universités et les régions, notamment pour déterminer la participation des universités aux instances pédagogiques et leurs contributions aux enseignements et aux jurys d'examen.

Offre documentaire

Les indicateurs documentaires présentés dans les diagnostics Strater ont été élaborés à partir des données 2014 de l'enquête statistique générale des bibliothèques universitaires (ESGBU). Les données ESGBU utilisées concernent les bibliothèques des universités, des principales grandes écoles et des grands établissements. Quelques organismes de recherche ont été intégrés dans l'ESGBU mais leur participation n'est pas encore complète et il n'est pas possible de disposer du détail de leur activité au niveau régional : ces données n'ont donc pas pu être exploitées. De plus, il faut noter que les bibliothèques de laboratoires échappent généralement à ces statistiques.

Seuls les étudiants et enseignants-chercheurs relevant des établissements considérés pour cette étude sont pris en compte. Les étudiants comprennent les inscrits en licence, master, IUT, écoles... Le terme « enseignants-chercheurs » englobe les enseignants-chercheurs et les doctorants.

Le choix des indicateurs a évolué. La partie relative à la documentation recherche n'est pas complète en raison de la collecte partielle des données concernant les organismes de recherche.

Le nombre de places assises de bibliothèques disponibles sur un site est multiplié par le nombre total d'heures d'ouvertures puis rapporté au nombre d'étudiants concernés. Seules les bibliothèques de plus de 100 places sont prises en compte dans le calcul de cet indicateur.

Dans les tableaux d'indicateurs, les colonnes relatives aux moyennes, maximums et minimums nationaux prennent en compte les 26 regroupements métropolitains ainsi que la Corse. Les tableaux concernant les départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) mentionnent les chiffres métropolitains pour information et mise en perspective uniquement.

PACES

La première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, sage-femme) remplace l'ancien système du P.C.E.M.1 et P.C.E.P.1 et a été mise en place à la rentrée 2010.

Les chiffres figurant dans le tableau, qui correspondent aux quotas alloués à chaque université comportant une UFR de médecine, d'odontologie, de pharmacie ou une structure de formation en maïeutique dépendant ou pas d'un CHU, ne tiennent pas compte des places supplémentaires (environ 600) offertes en application des arrêtés du 29 décembre 2014 relatifs respectivement au numerus clausus spécifique aux paramédicaux et aux procédures d'accès direct ouvertes en 2^e et 3^e année aux titulaires de certains diplômes (« passerelles »).

Personnels DGRH

Les données sont issues de l'annuaire AGORA, POPPEE ITARF et POPPEE BIB à la date du 1^{er} février 2016 mais considérées pour l'année 2015.

Elles concernent les agents en position d'activité dont l'imputation relève du MESRI (hors CROUS et administration centrale). Les agents contractuels BIATSS proviennent de l'enquête ANT menée en 2016 qui recense le stock de contractuels au cours de l'année 2015. Certains établissements n'ont pas été pris en compte : Bibliothèque inter-universitaire des langues et civilisations (BIULAC).

Les données sont exprimées en personnes physiques.

Personnels de recherche

La catégorie des personnels de recherche comprend les chercheurs et personnels de soutien de R&D décomptés en ETP recherche.

Les chercheurs sont des spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux et à la gestion de projets de recherche. Dans le cas français, la catégorie des chercheurs comprend les maîtres de conférence et professeurs des universités et assimilés des établissements d'enseignement supérieur (par convention 0,5 ETP), les chargés, ingénieurs et directeurs de recherche des EPST, les ingénieurs et administratifs de haut niveau effectuant des travaux de R&D dans les EPIC et les entreprises ainsi que les doctorants. Seuls les personnels rémunérés au titre de leur activité de R&D sont comptabilisés. Ainsi, un doctorant ne bénéficiant d'aucun soutien au titre de son activité de recherche n'est pas comptabilisé comme « chercheur ».

Les personnels de soutien participent à la R&D en exécutant des tâches scientifiques, techniques ou administratives participant à l'exécution des travaux de R&D.

La part non régionalisée des effectifs de recherche est intégrée à la référence nationale.

PIB (Insee)

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique exprimée en euros. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits - moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. Sa variation d'une période à l'autre est censée mesurer le taux de croissance économique du territoire considéré. Le PIB par habitant est la valeur du PIB divisée par le nombre d'habitants d'un pays.

Pôle de compétitivité

Un pôle de compétitivité est le regroupement, reconnu par l'État, sur un même territoire d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche publics ou privés qui ont vocation à travailler en synergie autour d'une thématique commune. Au niveau national et régional, l'État et les régions accompagnent le développement des pôles notamment en accordant des aides financières via les appels à projets du fonds unique interministériel et du PIA et des prêts aux PME ou ETI membres des pôles.

Le Label Gold Européen est décerné par l'Initiative européenne pour l'excellence des clusters (ECEI), émanant de la Direction Générale Entreprises et Industrie de la Commission Européenne. Ce label a pour but de mesurer le niveau de performance de la gouvernance des clusters européens, et récompense les clusters d'excellence tout en visant une meilleure reconnaissance internationale.

Population (Insee)

Est constituée par la population dite légale, qui regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

STS et assimilés

Les Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés rassemblent les élèves en formations post-baccalauréat assimilées au STS (STS, DMA, DCESF, classes de mise au niveau au BTS), dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères.

Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur

Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Les « doubles inscriptions CPGE – université » concernent les bacheliers généraux et constituent la majorité des doubles inscriptions.

Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance pour les bacs généraux et technologiques (apprentissage et contrat de professionnalisation), ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger, ni des étudiants issus des COM ou ayant obtenu un bac à l'étranger, ou ceux pour lesquels l'académie d'origine est inconnue. L'apprentissage est pris en compte sur le champ des bacheliers professionnels poursuivant en STS.

VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) dans l'enseignement supérieur permet de valider des compétences acquises en dehors du système universitaire mais aussi de tout système de formation. Deux dispositifs distincts permettent d'accéder, soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études, soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les données présentées concernent ce dernier dispositif.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A

AES	Administration économique et sociale
ANSES	Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
ANR	Agence nationale pour la recherche
ATER	Attachés temporaires d'enseignement et de recherche

B

BIATSS	Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
BTS	Brevet de technicien supérieur

C

CHU	Centre hospitalier universitaire
CIFRE	Convention industrielle de formation pour la recherche en entreprise
CIRAD	Centre de coopération International en recherche agronomique pour le développement
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CNRS	Centre national de recherche scientifique
CPER	Contrat de projet État-région
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
COI	Commission de l'océan Indien
CUFR	Centre universitaire de formation et de recherche
CVT	Consortium de valorisation thématique

D

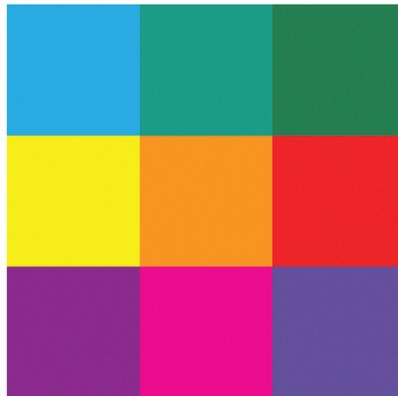
DEPP	Direction de l'évaluation des politiques publiques
DGESIP	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
DGRH	Direction générale des ressources humaines
DGRI	Direction générale de la recherche et de l'innovation
DIRD	Dépenses intérieures de recherche et développement
DIRDA / DIRDE	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations / des entreprises
DOM	Départements d'Outre-mer
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère des affaires sociales et de la santé
DUT	Diplôme universitaire de technologie

E

ED	École doctorale
ENSAM	École nationale supérieure d'arts et métiers
EQUIPEX	Équipement d'excellence

ESIROI	École supérieure d'ingénieurs Réunion-Océan Indien
ETP	Équivalent temps plein
F	
FEDER	Fonds européen de développement régional
G	
GIP	Groupement d'intérêt public
GIS	Groupement d'intérêt scientifique
H	
HCERES	Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
I	
IFREMER	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IPGP	Institut physique du Globe de Paris
IRD	Institut de recherche pour le développement
ISEE	Institut statistique et études économiques
ISPF	Institut statistique de Polynésie française
ITE	Institut pour la transition énergétique
IUT	Institut universitaire de technologie
L	
LABEX	Laboratoire d'excellence
LLSH	Lettres, langues, sciences humaines
LMD	Licence, Master, Doctorat
M	
MCF	Maître de conférences
MESRI	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
O	
OM	Outre-mer
OST	Observatoire des sciences et techniques
P	
PACES	Première année commune aux études de santé
PIA	Programme des Investissements d'avenir

PIB	Produit intérieur brut
PR	Professeur d'université
PU-PH	Professeur des universités-praticien hospitalier
R	
R&D	Recherche et développement
RITA	Réseau d'innovation technique et de transfert
S	
SHS	Sciences humaines et sociales
SIES	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
STS	Section de technicien supérieur
T	
TAAF	Terres australes et antarctiques françaises
U	
UMR	Unité mixte de recherche
UNR	Université numérique en région
V	
VAE	Validation des acquis de l'expérience
Z	
ZEE	Zone économique exclusive



1, RUE DESCARTES
75231 PARIS CEDEX 05